

COMMISSION DE LA REPRÉSENTATION ÉLECTORALE
DU QUÉBEC

PRÉSENTS : Me LUCIE FISET, présidente
M. SERGE COURVILLE, commissaire
M. BRUNO JEAN, commissaire

AUDITION PUBLIQUE DU
22 AVRIL 2015 - VALCOURT

M. BERNARD OUELLET,
Secrétaire

Enregistrement numérique

Piché Olivier Benoit

sténographes officiels

330, rue St-Roch, bureau 202, Québec, Qc G1K 6S2
Téléphone : 418 648-1199 Télécopieur : 418 648-8985

I N D E X

Page

SÉANCE DE LA SOIRÉE

MOT D'INTRODUCTION.	3
INTERVENANTS :	
M. MARIO CÔTÉ citoyen.	12
Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE directrice générale PLQ	17
M. JEAN-GUY DÉPÔT citoyen.	43
PATRICE DESMARAIS maire Municipalité Canton de Valcourt.	69
FRANÇOIS BOISSONNEAULT maire Municipalité de Racine.	76
SONIA GAUTHIER citoyenne.	79
DANIEL LACROIX citoyen.	83
ROBERT BENOIT citoyen.	89
JEAN-YVES DUROCHER citoyen et journaliste.	96
PIERRE BONNEAU président de la CCI région de Valcourt.	103
JEAN-GUY DÉPÔT intervient à nouveau.	106
PIERRE BONNEAU intervient à nouveau.	108

1 pointages, là, mais...

2 Alors, merci beaucoup à tout le monde.

3 **UN INTERVENANT NON IDENTIFIÉ :**

4 Donnez-nous pas le pointage, on l'a enregistré,
5 puis on va l'écouter en rentrant.

6 **Me LUCIE FISET, présidente :**

7 Ah, vous l'avez... O.K. Je ne vous dirai rien
8 à ce moment-là, je vais vous réserver la
9 surprise.

10 Donc, Mesdames, Messieurs, bonsoir.

11 Au nom des membres de la Commission de la
12 représentation électorale, je vous souhaite la
13 bienvenue à cette audition publique.

14 La Commission est ici aujourd'hui pour entendre
15 vos commentaires concernant la proposition de
16 carte électorale décrite dans le rapport
17 préliminaire que nous avons déposé à l'Assemblée
18 nationale le 17 mars 2015. Votre présence à
19 cette audition démontre votre intérêt pour la
20 démocratie au Québec et nous tenons à vous en
21 remercier.

22 Permettez-moi d'abord de vous présenter mes deux
23 collègues commissaires avec qui j'ai travaillé
24 durant les derniers mois pour élaborer la
25 nouvelle proposition de carte électorale. À ma

1 droite, je vous présente monsieur Serge
2 Courville, géographe et professeur émérite de
3 l'Université Laval. À ma gauche, monsieur Bruno
4 Jean, sociologue et professeur à l'Université du
5 Québec à Rimouski.
6 Monsieur Courville et monsieur Jean ont été
7 nommés par l'Assemblée nationale. Quant à moi,
8 je suis d'office la présidente de la Commission
9 de la représentation électorale de par mes
10 fonctions à titre de directrice générale des
11 élections. Nous constituons, en conséquence,
12 une Commission indépendante et neutre.
13 L'audition publique que nous tenons aujourd'hui
14 à Valcourt s'inscrit dans le processus de
15 consultation prévu dans la loi électorale. Elle
16 portera sur la délimitation des circonscriptions
17 électorales du Québec et, plus particulièrement,
18 des circonscriptions de la région de l'Estrie-
19 Centre-du-Québec.
20 Il s'agit d'une étape cruciale, car elle
21 permettra à la Commission d'améliorer sa
22 compréhension du territoire et des communautés
23 naturelles de votre région.
24 Notez que pendant l'audition, vos commentaires
25 pourraient nous amener à vous poser des

1 questions. Votre opinion, vos commentaires et
2 vos suggestions permettront d'enrichir notre
3 réflexion en vue d'améliorer notre proposition
4 de délimitation. Ainsi, au terme des auditions
5 publiques, nous procéderons à l'analyse de tous
6 les éléments qui auront été portés à notre
7 attention. Dans la mesure du possible, nous en
8 tiendrons compte et ce, dans le respect des
9 critères établis par la loi électorale.
10 Ensuite, soit dans les prochains mois, nous
11 déposerons un second rapport dans lequel sera
12 énoncée la délimitation des 125 circonscriptions
13 électorales du Québec.
14 Je vais maintenant laisser la parole à monsieur
15 Jean qui vous présentera le cadre législatif à
16 partir duquel nous avons travaillé.

17 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**
18 Merci, maître Fiset.

19 Le travail de délimitation des circonscriptions
20 a exigé une analyse rigoureuse et minutieuse des
21 mouvements de population qui ont eu lieu au
22 Québec depuis la dernière révision de la carte
23 électorale.

24 Rappelons que la carte électorale actuelle a été
25 établie en 2011 et qu'elle est basée sur des

1 données de la population électorale d'il y a
2 sept ans, soit du mois de novembre 2007.
3 Pour le présent exercice de délimitation, les
4 données avec lesquelles nous avons travaillé
5 sont celles du 30 novembre 2014. Les règles
6 contenues dans la loi électorale ont évidemment
7 encadré notre travail et il convient ici de
8 rappeler ce qu'elles sont et surtout ce qu'elles
9 visent.
10 D'abord, la loi électorale précise que les
11 circonscriptions électorales doivent représenter
12 des communautés naturelles. La densité de
13 population, son taux relatif de croissance dans
14 le temps et sur les territoires, la
15 configuration des régions, leur accessibilité,
16 leur superficie, les frontières naturelles du
17 milieu et les territoires des municipalités sont
18 autant d'éléments dont la Commission doit tenir
19 compte au moment de la délimitation des
20 circonscriptions.
21 Le sentiment d'appartenance des gens, la façon
22 dont la vie est organisée sur le territoire, la
23 présence de pôles régionaux ou de communautés
24 d'intérêt économique sont également des facteurs
25 que nous avons pris en considération.

1 Ensuite, la loi impose un critère numérique pour
2 assurer une équité entre les électeurs de
3 chacune des circonscriptions. Pour ce faire,
4 chaque circonscription doit regrouper un nombre
5 d'électeurs qui ne s'éloigne pas plus de plus ou
6 moins 25 % de la moyenne provinciale, qui est à
7 peu près de 48 000 électeurs selon la liste
8 électorale permanente.

9 Cette norme de plus ou moins 25 % est d'ailleurs
10 parmi les plus élevées au Canada. Elle laisse
11 à la Commission une marge de manoeuvre qui lui
12 permet de bien tenir compte des particularités
13 de chaque région.

14 Notre mandat consiste donc à trouver le meilleur
15 équilibre possible entre l'égalité du vote des
16 électeurs et le respect des communautés
17 naturelles de manière à assurer une
18 représentation juste et équitable à tous les
19 électeurs du Québec.

20 Malgré les bouleversements compréhensibles que
21 les changements proposés peuvent provoquer dans
22 certaines régions, la Commission ne peut se
23 soustraire à cette obligation de recherche
24 d'équilibre. N'oublions pas que la délimitation
25 des circonscriptions d'une région s'inscrit dans

1 un travail d'ensemble de délimitation de toutes
2 les régions du Québec.

3 Maître Fiset.

4 **Me LUCIE FISET, présidente :**

5 Maintenant, juste avant de laisser... vous
6 laisser la parole, je demanderais à monsieur
7 Courville de prendre quelques minutes pour vous
8 rappeler les changements que nous proposons dans
9 la région de l'Estrie-Centre-du-Québec.

10 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

11 Merci, maître Fiset.

12 Alors, la proposition de délimitation pour la
13 région de l'Estrie-Centre-du-Québec reflète
14 l'évolution de la population électorale de la
15 région depuis la dernière révision de la carte
16 électorale.

17 À partir de cette évolution, la Commission est
18 en mesure d'estimer les tendances à venir de
19 manière à proposer une délimitation équilibrée
20 pour les deux prochaines élections provinciales.

21 À l'étude de la région, nous avons constaté que
22 deux circonscriptions présentent un nombre
23 d'électeurs qui se situe assez près de la limite
24 maximale permise par la loi, soit les
25 circonscriptions de Richmond et d'Arthabaska.

1 Dans la circonscription de Richmond, la
2 croissance récente du nombre d'électeurs, qui a
3 été supérieure à celle du Québec, laisse croire
4 qu'elle pourrait bientôt se retrouver en
5 situation d'exception positive si aucune
6 modification ne lui est apportée.

7 La délimitation que nous proposons pour la
8 région de l'Estrie-Centre-du-Québec vise donc à
9 diminuer le nombre d'électeurs de la
10 circonscription de Richmond de manière à ce
11 qu'elle respecte le critère numérique de la loi
12 électorale au cours des prochaines années.

13 Pour ce faire, nous proposons de retirer de
14 cette circonscription les municipalités de
15 Maricourt et de Racine, le Canton de Valcourt et
16 la Ville de Valcourt et de les joindre à la
17 circonscription d'Orford.

18 Ce changement permet de regrouper, à l'intérieur
19 de la circonscription d'Orford, l'ensemble des
20 municipalités du grand secteur de Valcourt, de
21 la MRC du Val-Saint-François.

22 Quant à la circonscription d'Arthabaska qui
23 présente un écart par rapport à la moyenne
24 provinciale également élevée, nous estimons
25 qu'elle continuera à respecter le critère

1 numérique de la loi au cours des prochaines
2 années compte tenu de la croissance récente de
3 sa population électorale, qui est comparable à
4 celle du Québec.

5 Voilà qui résume la proposition de délimitation
6 dans la région de l'Estrie-Centre-du-Québec.

7 **Me LUCIE FISET, présidente :**

8 Cela étant dit, il est maintenant temps de vous
9 laisser la parole. Nous sommes prêts à écouter
10 vos commentaires et suggestions sur notre
11 proposition de délimitation.

12 Afin de nous assurer de bien saisir vos
13 interventions et de nous les rappeler
14 ultérieurement quand nous étudierons à nouveau
15 le dossier, la présente audition publique est
16 enregistrée. C'est monsieur Bernard Ouellet,
17 directeur de la représentation électorale, qui
18 appellera tour à tour les participants dans
19 l'ordre où ils se sont inscrits.

20 Pour ceux qui ne sont toujours pas inscrits,
21 mais qui tiendraient à nous faire part de leurs
22 commentaires aujourd'hui, nous vous invitons
23 simplement à aller voir madame France Thériault,
24 à l'arrière, qui pourra prendre votre
25 inscription, et par la suite vous pourrez venir

1 vous exprimer devant la Commission.

2 Donc, monsieur Ouellet.

3 **M. BERNARD OUELLET, secrétaire :**

4 Oui. Merci, Madame la présidente.

5 Alors, le premier intervenant sera monsieur
6 Mario Côté. Monsieur Côté intervient en tant
7 que citoyen et il a également déposé un
8 document.

9 Alors, monsieur Côté.

10 - - - - -

11 **INTERVENTION DE M. MARIO CÔTÉ**

12 - - - - -

13 **M. MARIO CÔTÉ :**

14 Bonjour, Madame la présidente.

15 **Me LUCIE FISET, présidente :**

16 Bonjour.

17 **M. MARIO CÔTÉ :**

18 Bonjour à tous les gens qui sont présents,
19 membres de la Commission.

20 Comme l'a bien dit monsieur Ouellet, je suis ici
21 en tant que citoyen. Je me suis senti
22 interpellé quand j'ai vu le changement électoral
23 et je comprenais très bien ce que vous aviez
24 expliqué, j'étais au courant que la loi, sans
25 savoir les chiffres de plus ou moins 25 %, mais

1 que la carte électorale est dessinée en fonction
2 des populations.
3 Par contre, je trouve que le choix actuellement
4 qui a été fait pour -- je suis de la
5 municipalité de Racine, mais je pense qu'on est
6 des communautés voisines, là, Racine, Maricourt,
7 Valcourt, Canton de Valcourt, on est tous
8 ensemble, puis je pense que... je parle en mon
9 nom personnel, mais probablement que ça va
10 rencontrer ce que d'autres gens vont dire des
11 municipalités.
12 Donc, je vais énumérer mon point de vue.
13 Par la présente, je désire inscrire mon
14 désaccord au fait que les municipalités Racine,
15 Valcourt, Maricourt changent de comté électoral
16 provincial. Nous sommes à proximité de
17 Richmond, il est normal que nous soyons
18 rattachés à ce comté. Parce que si vous prenez
19 qu'on est à peine à 15, 16 kilomètres de
20 Richmond, les gens de Racine, donc c'est
21 vraiment un pôle naturel pour nous, ça semblait
22 être un critère important.
23 De plus, la réalité du comté Orford, comté
24 proposé, est très différente de la nôtre. Cette
25 région a résolument une vocation touristique, ce

1 qui n'est pas notre réalité. Je pense que même
2 si on vient de, je ne sais pas, de la région de
3 Québec ou n'importe qui, tout le monde a entendu
4 parler du secteur Magog, Orford comme étant une
5 zone touristique. Ça, je pense que je ne vous
6 apprends rien. Et ce n'est pas notre cas, nous
7 autres.
8 Nous, nous sommes des localités rurales où
9 l'agroalimentaire c'est important, et aussi avec
10 une vocation industrielle avec des PME, et
11 aussi, évidemment, on ne se le cachera pas, une
12 industrie majeure qui est BRP.
13 Donc, le comté d'Orford n'a pas du tout cette
14 réalité-là de PME et de grosses industries
15 implantées, c'est vraiment, au niveau
16 économique, une vocation... une vocation
17 touristique, et c'est bien comme ça, mais ce
18 n'est pas la même chose que nous.
19 Le député du nouveau comté d'Orford devra gérer
20 en fonction de plaire à sa majorité de ses
21 électeurs, qui sont des villégiateurs résidant
22 dans un secteur hautement touristique. Ces
23 décisions qui favorisent les besoins de nos
24 secteurs seront critiquées car ne représenteront
25 pas les besoins de son secteur centre.

1 Hein, évidemment, en politique, on parle de
2 politique ici, c'est bien de ça qu'on parle, le
3 nouveau... le député du nouveau comté d'Orford
4 gèrera pour la majorité, il aura à choisir des
5 dossiers, à choisir des batailles, ils seront en
6 fonction de sa majorité, évidemment.
7 L'inverse est aussi vrai, s'il favorisaient une
8 décision qui serait plus du côté rural, du côté
9 industriel, de notre région à nous, bien, il
10 serait aussi critiqué par les gens... les gens
11 qui représentent la masse de ses électeurs.
12 La réalité sociale est aussi différente, nous
13 sommes des communautés tissées serrées où les
14 activités nous unissent. Les gens se
15 connaissent, s'entraident et participent à la
16 vie des villages.
17 Dans le secteur d'Orford, les gens sont en
18 majorité arrivés des grands centres où ses
19 habitudes ne sont pas chose courante. Ce n'est
20 pas nécessairement plus mauvais, mais c'est
21 quand même une réalité sociale qui est très
22 différente. Ici, on se connaît entre nous, on
23 est plus tissé serré.
24 Ça représente ma réflexion, c'est une réflexion
25 vraiment à valeur économique, c'est-à-dire que

1 l'économie de nos deux régions, c'est-à-dire
2 Orford et nous, je trouve qu'elle est tellement
3 différente pour être gérée par un seul et même
4 représentant. Donc, c'est là-dessus que je
5 voulais faire valoir mon opinion.

6 Merci.

7 **Me LUCIE FISET, présidente :**

8 Je vous remercie, monsieur Côté.

9 - - - - -

10 **M. BERNARD OUELLET, secrétaire :**

11 On est prêt pour la seconde intervention?

12 **Me LUCIE FISET, présidente :**

13 Oui.

14 **M. BERNARD OUELLET, secrétaire :**

15 Alors, elle sera faite par madame Marie-Ève
16 Ringuette. Madame Ringuette est directrice
17 générale du parti libéral du Québec, elle est
18 accompagnée de monsieur Bernard Bellemare. Et
19 madame Ringuette a également déposé un mémoire
20 auprès de la Commission.

21 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

22 Je tiens juste à préciser, Pascal Bellemare.

23 **M. BERNARD OUELLET, secrétaire :**

24 Pascal Bellemare.

25

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

- - - - -

INTERVENTION DE Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE

- - - - -

Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :

Alors bonjour, maître Fiset. Bonjour, messieurs les commissaires.

Ça me fait plaisir d'être ici aujourd'hui. Comme je vous disais hier, le Parti libéral du Québec entend être présent à toutes les audiences pour y présenter son point de vue, ses arguments, afin de contribuer à l'exercice qui, à nos yeux, est primordial dans notre démocratie.

Cette nouvelle carte électorale est rendue nécessaire suite à l'élection générale du 7 avril 2014. Et pour nous, la carte électorale qui date depuis 1792, très longue période de passée, cela s'apparente aussi au long historique de notre formation politique.

Tout d'abord, le Québec est regroupé en 17 régions administratives dans lesquelles se retrouvent 125 circonscriptions représentées à l'Assemblée nationale.

Cette importance accordée à chacune d'entre elles doit être prise en compte dans

1 l'établissement des limites territoriales des
2 circonscriptions. Le regroupement des régions
3 de l'Estrie et du Centre-du-Québec dans le
4 présent rapport ne tient donc pas compte des
5 réalités régionales propres à chacune de ces
6 deux régions administratives et leur MRC en les
7 analysant ensemble dans votre rapport.

8 La Ville de Valcourt fait partie du triangle des
9 trois villes principales de la MRC du Val-Saint-
10 François. Les modifications suggérées auraient
11 pour effet de diviser la MRC de Val-Saint-
12 François dans trois circonscriptions différentes
13 et de mettre à l'écart la municipalité de
14 Valcourt des autres villes, soit Windsor et
15 Richmond.

16 Je suis allée aujourd'hui sur le site Web de la
17 MRC du Val-Saint-François et tout simplement,
18 dans la première page de présentation, on voyait
19 dans la section de gauche les liens rapides.
20 Donc, tout simplement pour vous dire à quel
21 point ce sont trois municipa... trois villes qui
22 sont reliées ensemble, on parlait de la... des
23 collectes des RDD 2015 et on mentionnait, à la
24 suite de l'autre, Valcourt, Windsor et Richmond.
25 Petit exemple tout simple, mais qui est dans le

1 courant de la vie des gens.
2 Ensuite, mon second argument repose... donc j'ai
3 fait, dans mon mémoire, je vous ai présenté
4 toutes les municipalités qui sont dans les MRC
5 Les Sources et Val-Saint-François pour vous
6 montrer certaines disparités déjà présentes,
7 qu'on voit que les... les municipalités se
8 retrouvent dans Richmond, Mégantic, Orford.
9 Je reviens avec un concept que je vous ai
10 présenté hier sur le poids électoral des régions
11 administratives.
12 La région de l'Estrie, quant à elle, se compose
13 de 244 536 électeurs répartis dans cinq
14 circonscriptions. Cette représentation est
15 conforme dans le poids électoral afin de
16 respecter le principe d'un électeur/un vote que
17 l'on tend à avoir.
18 Pour sa part, le Centre-du-Québec, avec une
19 population électorale de 207 067 électeurs
20 répartis en quatre comtés, n'est pas représentée
21 adéquatement puisque, selon son nombre
22 d'électeurs, il devrait y avoir 4.27
23 circonscriptions électorales. J'en conviens,
24 très difficile à appliquer.
25 Cette réalité fait suite à des comtés très

1 densément peuplés tel Johnson, 57 632 électeurs,
2 et Arthabaska, 59 568.
3 La proposition actuelle de la carte électorale
4 ne propose aucune modification pour cette région
5 administrative et pour le comté d'Arthabaska
6 avec 59 000 électeurs.
7 Je veux juste souligner ici -- et sans prendre
8 trop de temps pour laisser place aux autres
9 intervenants -- un parallèle que je fais avec
10 les régions des Laurentides et de Lanaudière,
11 par rapport à la région de l'Outaouais.
12 La région de l'Outaouais comprend cinq
13 circonscriptions sur cinq qui sont au-dessus de
14 la moyenne provinciale, en comparaison avec les
15 régions des Laurentides et de Lanaudière qui a
16 huit circonscriptions sur 11 au-dessus du seuil
17 maximal. Mais les deux nouvelles
18 circonscriptions prévues à être créées, Les
19 Plaines et Prévost, ne sont pas créées dans la
20 région... dans des régions comme l'Outaouais,
21 mais bien dans les Laurentides.
22 Les circonscriptions des Laurentides et
23 Lanaudière compte en moyenne 55 000 électeurs.
24 En y ajoutant deux circonscriptions, la moyenne
25 régionale tomberait à 48 686 électeurs.

1 Certains principes énoncés dans le rapport
2 préliminaire ne sont pas appliqués de manière
3 uniforme avec le résultat que la carte proposée
4 comprend plusieurs situations qui démontrent un
5 certain manque d'équité sur le poids électoral
6 relatif de certaines régions par rapport aux
7 autres.

8 La représentation effective des électeurs.
9 Pour les régions administratives de l'Estrie et
10 du Centre-du-Québec, la Commission doit assurer
11 le respect du principe de représentation
12 effective des électeurs, concept à la base de
13 l'affaire Carter qui a été jugée par la Cour
14 suprême du Canada et qui garantit le droit
15 fondamental du vote en vertu de la Charte
16 canadienne des droits et libertés.

17 Plus précisément, je fais référence ici pour la
18 circonscription d'Arthabaska qui présente un
19 écart par rapport à la moyenne provinciale de
20 23.1 %.

21 **«La croissance récente du nombre**
22 **d'électeurs...»**

23 Et je reprends un passage dans votre rapport.

24 **«... laisse croire qu'elle**
25 **continuera à respecter le critère**

**numérique de la loi électorale au
cours des prochaines années.»**

Les arguments avancés par la Commission manquent de substance en n'expliquant pas au-delà du laisser-croire afin d'expliquer le choix d'une modification aux circonscriptions de Richmond et Johnson, sans toucher la circonscription d'Arthabaska.

Il faut se rappeler que lors de la présente carte électorale, la circonscription de Richmond a déjà fait l'objet de changements majeurs. Des changements majeurs comme ils ont connus en 2012, et répétés, nuisent au sentiment d'appartenance.

Je voudrais aussi revenir sur un principe que j'ai énoncé hier lors de l'audience de Québec, soit une moyenne provinciale ajustée en fonction des comtés d'exception. Avec une moyenne ajustée sur 118 comtés, le seuil minimal serait 37 124 électeurs et la limite maximale 61 873. Dans ce cas, aucun comté de la région de l'Estrie et du Centre-du-Québec ne serait touché par des changements de la présente carte.

La Commission ne contribue pas non plus à encourager la participation des électeurs à se

1 prévaloir de leur droit de vote et de développer
2 leur sentiment d'appartenance.
3 Ici, en Estrie, les électeurs des municipalités
4 de Valcourt, Racine et Maricourt ont été la
5 cible des modifications de la Commission depuis
6 les deux dernières révisions de la carte
7 électorale, ce qui crée une confusion auprès des
8 électeurs lors de l'exercice de leur droit de
9 vote. Ces municipalités qui se retrouvent dans
10 la MRC le Val-Saint-François votent dans
11 plusieurs comtés. Il est intéressant de
12 constater le taux de participation de ces
13 électeurs lors des trois dernières élections
14 générales versus le taux de participation du
15 comté dans lequel ils sont rattachés.
16 En 2014, le taux de participation du comté de
17 Richmond était de 71.6 % alors que pour ces
18 trois municipalités-là il avait chuté à 53 %.
19 Alors qu'en 2007, pour un taux similaire de
20 participation pour le comté de Johnson à
21 l'époque de 74.2, le taux de participation était
22 de 64.5 %.
23 En conclusion, le principe de l'égalité relative
24 du vote des électeurs est fondamental dans
25 notre système de démocratie. Chaque

1 municipalité, chaque ville est unique, chaque
2 circonscription est unique avec leurs
3 territoires parfois vastes, parfois plus
4 restreints dans les centres urbains.
5 Elles représentent des milieux de vie pour
6 lesquelles les gens qui y habitent ont un
7 sentiment d'appartenance et de fierté très fort.
8 Comme il existe plusieurs similitudes dans les
9 circonscriptions d'une même région, la
10 Commission devrait considérer l'ajout d'un
11 critère de moyenne régionale qui pourrait
12 permettre de faire des réaménagements
13 territoriaux.
14 Finalement, toujours de concert avec les MRC,
15 finalement nous accueillons défavorablement la
16 proposition faite pour les circonscriptions de
17 Richmond et Orford pour les raisons suivantes .
18 La zone qui pourrait être déplacée est un
19 secteur qui a subi le transfert de
20 circonscriptions de Johnson vers Richmond lors
21 de l'élection générale 2012.
22 De plus, afin de préserver la proximité de
23 Valcourt avec Windsor et Richmond, il est
24 préférable qu'il n'y ait pas de changement de
25 délimitation territoriale lors de cette révision

1 électorale.

2 Merci.

3 **Me LUCIE FISET, présidente :**

4 Merci, madame Ringuette.

5 Je comprends d'une première -- parce que, encore
6 une fois, vous avez fait plusieurs volets à
7 votre présentation, tout comme hier -- le
8 premier volet de votre présentation, ce que je
9 comprends, c'est que pour vous, la région que
10 nous identifions Estrie-Centre-du-Québec devrait
11 être analysée différemment, on devrait
12 distinguer l'Estrie du Centre-du-Québec?

13 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

14 Tout à fait parce qu'il existe 17 régions
15 administratives.

16 **Me LUCIE FISET, présidente :**

17 En ce qui concerne... c'est exclusivement sur le
18 motif qu'il existe 17 régions administratives?

19 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

20 En fait, je me garderais toujours du fait qu'on
21 a... nous avons une base qui sont des régions
22 administratives et je respecterais la réalité
23 propre à chacune des régions avant de faire une
24 analyse plus poussée sur celle-ci.

25 **Me LUCIE FISET, présidente :**

1 D'accord.

2 En ce qui concerne Arthabaska, vous dites qu'on

3 manque d'explications, disons ça comme ça, dans

4 notre rapport lorsqu'on parle finalement que

5 nous croyons qu'effectivement l'analyse que nous

6 avons faite, le taux de croissance de la

7 population, permettrait de respecter les

8 critères reconnus par la loi.

9 Il y a effectivement des analyses qui se font,

10 qui se font sur le taux de croissance de la

11 population, selon un mode linéaire, ce sont des

12 chiffres, des données que nous avons pour les

13 années antérieures qui sont garantes, je dirais,

14 des années postérieures, et l'expérience nous

15 démontre que la façon dont les calculs sont

16 faits, finalement, reflète ce qui se passe

17 effectivement dans les différentes

18 circonscriptions électorales selon les

19 propositions qui ont été faites par les

20 commissions de la représentation électorale

21 antérieures, je dirais, et ce que nous avons

22 constaté par la suite.

23 Je peux même vous mentionner... je peux même

24 vous rassurer pour vous dire qu'effectivement,

25 en date du mois de mars 2015, nous avons un

1 écart qui diminue de l'écart qui était constaté
2 au 30 novembre 2014, donc ce que nous avons
3 anticipé se concrétise de facto pour ce qui est
4 d'Arthabaska.

5 Donc, encore une fois, je tenais à vous rassurer
6 à l'effet que l'analyse, l'examen a été fait
7 même si peut-être que dans le rapport nous
8 n'avons pas détaillé l'ensemble de la situation.
9 Maintenant, vous nous dites que cette région
10 ayant déjà vécu un transfert de
11 circonscriptions, le lien d'appartenance n'y est
12 pas. Je comprends de vos propos qu'il y aurait
13 également une variante dans le taux de
14 participation des citoyens qui serait reliée
15 probablement au fait qu'on transfère des
16 municipalités d'une circonscription à une autre.
17 Vous avez pris connaissance de notre rapport,
18 vous voyez que nous devons délester
19 effectivement la circonscription de Richmond.
20 Avez-vous une proposition à nous faire?

21 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

22 En fait, en regardant les données de l'Institut
23 de la statistique du Québec, en regardant les
24 perspectives démographiques 2011-2036, on voit
25 que, pour la région de l'Estrie, la moyenne de

1 la région est à 12.6 % alors que... et dans
2 cette moyenne-là se cachent des énormes
3 disparités. Entre autres pour la MRC du Granit
4 qui comprend le comté de Mégantic, on est à
5 moins .9 %, aucune... et déjà Mégantic est aussi
6 dans les limites inférieures acceptables, et on
7 ne fait pas de proposition sur Mégantic.
8 Je ne dis pas qu'il faut le faire, je fais juste
9 le mettre en évidence. Et par contre, dans la
10 région de Sherbrooke on propose... on avance
11 15.8 % d'augmentation, aucun changement dans
12 certains... certains des comtés de... le comté
13 de Sherbrooke et les comtés limitrophes, étant
14 donné l'étendue du territoire, aucuns
15 changements sont donnés.
16 On se rappellera que dans la région de l'Estrie,
17 lors d'une dernière carte électorale basée sur
18 des statistiques démographiques, on avait
19 littéralement coupé en deux le comté d'Orford et
20 aujourd'hui le comté d'Orford se retrouve avec
21 41 000 électeurs, il lui en manque si on se fie
22 à la moyenne provinciale, et aujourd'hui vous me
23 dites qu'il faut absolument couper Richmond de
24 ces trois municipalités-là parce qu'il va
25 dépasser.

1 Je regarde les statistiques de croissance qui
2 sont à 5.8 dans le Val-Saint-François, qui sont
3 à 4.7 dans Les Sources, qui sont les deux MRC
4 qui composent Richmond, je ne vois pas l'urgence
5 d'agir.

6 La population du Québec va toute croître
7 partout, on va se retrouver à l'élection de 2018
8 avec partout au Québec, que ça soit dans les
9 centres urbains comme dans les régions rurales,
10 on va se retrouver avec plus de population,
11 c'est le cycle de la vie, et vous demandez de
12 faire des changements aujourd'hui maintenant
13 dans Richmond.

14 Et je veux bien comprendre votre... votre
15 argumentaire basé sur le nombre d'électeurs
16 actuel, mais quand je regarde actuellement
17 aussi, Arthabaska il est trop élevé et vous ne
18 faites pas de changement.

19 **Me LUCIE FISET, présidente :**

20 Donc, ce que je comprends de vos propos, c'est
21 que vous nous dites : aucun changement?

22 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

23 Exactement.

24 **Me LUCIE FISET, présidente :**

25 D'accord.

1 Est-ce que monsieur Courville, monsieur Jean,
2 vous avez des questions?

3 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

4 Moi, j'aurais beaucoup de choses à vous dire,
5 mais j'aimerais vous les dire dans un colloque
6 scientifique, si vous me permettez l'expression.
7 On avait une blague quand j'enseignais à Laval,
8 on avait une blague, puis on disait : il y a
9 trois sortes de menteurs aujourd'hui -- je
10 m'excuse -- mais il y a... en anglais on disait
11 «the lawyer», l'avocat, «the damned lawyer», là,
12 le...

13 **Me LUCIE FISET, présidente :**

14 Merci!

15 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

16 ... -- bien, je m'excuse -- et puis le
17 statisticien, on peut faire dire un petit peu ce
18 qu'on veut aux chiffres.

19 L'exemple que je pouvais donner à l'époque,
20 c'était de dire : bien, c'est quoi la notion de
21 moyenne, hein, c'est... si je vous donne deux
22 chiffres, 100 et zéro, la moyenne est 50, mais
23 ça ne veut strictement rien dire. J'ai un
24 cultivateur qui a un troupeau de 100 vaches,
25 puis l'autre n'en a pas, ça ne veut pas dire

1 qu'il y a une moyenne de 50 vaches par ferme.
2 Moi, j'essaie de comprendre vos messages. J'en
3 ai retenu trois et j'aimerais que vous me les
4 confirmiez ou les infirmiez dans ma
5 compréhension des choses.
6 Vous suggérez une approche par région et vous
7 désagrégez certaines régions, du moins par
8 rapport à celles qu'on a retenues dans le
9 rapport préliminaire, bon, le cas de l'Estrie-
10 Centre-du-Québec, là.
11 Comme géographe, moi, quand je regarde une
12 municipalité, je vois bien que la population se
13 concentre au village et beaucoup moins dans les
14 rangs. Autrement dit, il y a une différence de
15 densité à l'intérieur même d'un territoire. Il
16 y a aussi une différence de taux de croissance
17 à l'intérieur même d'un territoire. Et quand je
18 dis on peut faire dire ce qu'on veut aux
19 chiffres, bien, c'est que, finalement, je peux
20 prendre un territoire et le désagréger ou
21 l'agréger selon, évidemment, ce qu'on veut en
22 faire.
23 Alors, moi, ce que je veux comprendre, c'est
24 l'approche région. Ce que vous nous suggérez,
25 c'est vraiment de désagréger, à l'échelle des

1 unités primaires, les 17 régions
2 administratives. C'est ce que je comprends?

3 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

4 En fait, c'est juste une question de
5 présentation. Lorsque vous présentez dans votre
6 rapport, vous présentez des régions combinées
7 qui ne sont pas... qui n'ont aucune affinité
8 ensemble, puis je le dis très gentiment.

9 La région de l'Estrie, c'est la région de
10 l'Estrie; la région du Centre-du-Québec, c'est
11 la région du Centre-du-Québec. Les services à
12 la population sont organisés par région
13 administrative.

14 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

15 Ça va.

16 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

17 Si on veut être près des gens, si on veut créer
18 le sentiment d'appartenance, je ne peux pas
19 ensuite venir dire que les gens vont aller à
20 l'hôpital dans la région à côté. Ce n'est pas
21 vrai, ils vont aller dans l'hôpital...

22 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

23 Là, on parle de communautés naturelles, si je
24 comprends bien, là, c'est le vécu territorial...

25 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

1 C'est ce concept-là que je veux...

2 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

3 ... des gens.

4 La deuxième chose que j'aimerais bien
5 comprendre, c'est votre chiffre, votre moyenne
6 variable, là, parce que votre moyenne puis la
7 nôtre ne semble pas semblable, là. Mais
8 j'aimerais peut-être un petit peu mieux
9 comprendre le sens de votre calcul.

10 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

11 En fait, c'est un... c'est un concept. Si je dis
12 -- par exemple, je vais prendre les bouteilles
13 d'eau qui sont ici -- si je prends elle, puis,
14 par exemple, elle, elle est rouge, vous
15 comprendrez que j'aime le rouge, je la mets --
16 je m'excuse de faire une petite blague, c'était
17 trop facile!

18 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

19 Non, faites, faites, faites.

20 **Me LUCIE Fiset, présidente :**

21 Ça fait...

22 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

23 Ça active, il n'y a pas de problème.

24 **Me LUCIE Fiset, présidente :**

25 Ça fait du bien.

1 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

2 C'est ça.

3 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

4 On a le sens de l'humour, assurez-vous.

5 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

6 Et rouge et bleu, comme les couleurs du
7 Canadien. Alors, je mets cette bouteille-là à
8 part parce que je dis : ça, c'est une bouteille
9 rouge. Quand je compte ces bouteilles-là, il y
10 en a trois. Il n'y en a pas quatre, il y en a
11 trois bouteilles bleues.

12 Donc, je reviens avec les comtés d'exception.
13 Étant donné que nous les avons catégorisés pour
14 plusieurs raisons, et non pas juste des raisons
15 numériques mais pour plusieurs raisons, nous
16 avons considéré les îles-de-la-Madeleine ainsi
17 que six autres comtés comme étant des comtés
18 d'exception, je me vois mal ensuite reprendre
19 ces mêmes comtés-là et venir ensuite dire à des
20 comtés, qui sont dans des moyennes tout à fait
21 acceptables et dans des nombres numériques
22 d'électeurs tout à fait acceptables si on se
23 compare à d'autres provinces et au fédéral, que
24 leurs comtés sont trop peuplés.

25 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

1 Autrement dit, vous retirez de la somme des 125
2 circonscriptions les comtés d'exception...

3 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

4 Et leur...

5 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

6 ... et vous fonctionnez avec les autres.

7 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

8 Exactement.

9 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

10 Au plan de la députation, quand il y a un vote
11 en chambre, est-ce que les comtés d'exception
12 vont voter ou pas?

13 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

14 Le fonctionnement de l'Assemblée nationale ne
15 devrait pas...

16 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

17 Être modifié.

18 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

19 ... être modifié en vertu de la carte
20 électorale.

21 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

22 O.K.

23 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

24 Hier, on parlait justement du rôle du député et
25 que le député servait autant les électeurs que

1 les non-électeurs, alors je vois mal comment
2 votre argument fait du sens lorsqu'on parle
3 après ça de la députation.

4 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

5 Dans ce que... dans ma compréhension des choses,
6 au fond, c'est qu'on retire les circonscriptions
7 d'exception... ou les comtés, on va parler comme
8 on parlait autrefois, là...

9 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

10 Parfait.

11 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

12 ... on retire les comtés d'exception et on
13 fonctionne avec le reste.

14 Le problème que j'aurais avec ça comme
15 commissaire, et comme citoyen aussi, c'est que
16 finalement on marginalise une certaine
17 population et on la stigmatise. Parce que là...

18 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

19 Je ne vois pas comment qu'on la stigmatise.

20 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

21 Bien, c'est que la loi électorale nous dit :
22 nous avons 125 circonscriptions...

23 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

24 Hum hum.

25 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

1 ... il y a un nombre total à l'intérieur de la
2 Province de Québec de tant d'électeurs et, à
3 partir de là, nous calculons la moyenne
4 théorique que ça prend par circonscription pour
5 assurer la représentation effective des
6 citoyens. Et à partir de là, on a... la Cour
7 suprême nous a accordé la possibilité d'aller à
8 plus ou moins 25 pour tenir compte des
9 particularités locales.

10 Mais là, à ce moment-là, si on enlève les six ou
11 sept circonscriptions d'exception, on ne tient
12 plus compte des particularités locales parce
13 qu'on grossit...

14 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

15 Elles sont déjà tenu compte parce qu'elles sont
16 déjà dans la catégorie d'exception.

17 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

18 Oui, mais dans ma compréhension de ce que vous
19 dites, c'est qu'on grossit démesurément une
20 portion de l'électorat au détriment d'une autre.
21 Enfin, c'est ça que je...

22 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

23 On peut le voir des deux côtés, là, parce que,
24 pour moi, on diminue inten... on diminue la
25 moyenne régionale des comtés.

1 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

2 Ça va.

3 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

4 Alors, au lieu d'être... on était 48 000, 48387
5 électeurs en considérant les 125 comtés, si on
6 en considère 118, nous sommes à 49 500
7 électeurs.

8 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

9 Donc, je résume votre modèle rapidement parce
10 que je ne veux pas éterniser là-dessus, là.
11 Donc, on retire les comtés d'exception, on
12 fonctionne avec le reste et à ce moment-là...

13 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

14 Pour calculer la moyenne acceptable.

15 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

16 ... on a une approche régionale qui désagrège
17 des choses.

18 Ça va. Merci.

19 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

20 Ça va?

21 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

22 J'ai bien compris.

23 **Me LUCIE Fiset, présidente :**

24 Simplement pour le bénéfice des gens qui
25 assistent ce soir, je vais répéter ce que j'ai

1 dit hier.
2 Donc, pour pouvoir déterminer si une
3 circonscription doit être reconnue une
4 circonscription d'exception, nous devons prendre
5 en considération les 125 circonscriptions et
6 appliquer les critères, les facteurs qui sont
7 déterminés par la loi, dont le critère
8 numérique. Et une fois la détermination faite,
9 le choix fait de reconnaître une circonscription
10 circonscription d'exception, on comprend que
11 cette décision-là perdure dans le temps jusqu'à
12 la prochaine révision de la carte électorale où
13 une nouvelle évaluation, une nouvelle analyse
14 doit se faire pour déterminer si une
15 circonscription doit demeurer, être ajoutée à
16 celles déjà existantes comme des
17 circonscriptions d'exception.

18 Monsieur Jean, vous aviez...

19 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

20 Oui. Quand vous donnez l'exemple éclairant, je
21 dirais, là, comparaison Estrie et Centre-du-
22 Québec, et vous nous dites que, en Estrie, le
23 poids électoral de la population électorale de
24 l'Estrie, 244 000 électeurs, ça correspond à
25 cinq circonscriptions et c'est exactement ce qui

1 existe.

2 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

3 Hum hum.

4 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

5 Et vous dites : au Centre-du-Québec, bien là, la
6 population est de 207 000, il y a quatre comtés
7 et il devrait y avoir 4,27 circonscriptions.

8 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

9 Oui.

10 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

11 Hein. D'accord. Mais...

12 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

13 Non, je comprends que c'est irréaliste, on ne
14 peut pas faire un quart de comté...

15 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

16 Un quart d'une députée!

17 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

18 ... je fais juste faire le calcul mathématique
19 de dire : est-ce que ces gens-là, qui sont
20 représentés dans cette région-là, leur vote vaut
21 combien?

22 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

23 Bon. Comme on ne peut pas le faire, on n'a pas
24 trouvé la...

25 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

1 Non.

2 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

3 ... on n'a pas trouvé la mathématique...

4 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

5 Ce qu'on veut tendre...

6 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

7 ... encore...

8 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

9 Ce qu'on veut tendre, c'est vers l'égalité des
10 régions.

11 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

12 Oui, bien, on est...

13 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

14 L'égalité que lorsque j'ai un... parce que je
15 suis représentée dans... je suis dans un comté,
16 mon poids électoral est similaire au comté
17 voisin, tout simplement.

18 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

19 Mais ça, ce n'est pas un grand principe, c'est
20 le... un principe qui guide les travaux de la
21 Commission.

22 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

23 C'est un calcul comme un autre. Il y a des
24 données numériques, il y a des données
25 qualitatives qui doivent être regardées, tout

1 simplement. C'était pour mettre en lumière que
2 justement dans la région de Centre-du-Québec,
3 avec Arthabaska qui est à 59 000 électeurs et de
4 l'autre... juste à côté, Nicolet-Bécancour, qui
5 est presque aux limites acceptables, je posais la
6 question pourquoi qu'il n'y avait pas eu de
7 proposition de réaménagement non plus.

8 **Me LUCIE FISET, présidente :**

9 Parfait.

10 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

11 Merci.

12 **Me LUCIE FISET, présidente :**

13 Merci, madame Ringuette.

14 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

15 Merci.

16 - - - - -

17 **M. BERNARD OUELLET, secrétaire :**

18 Alors, j'inviterais maintenant pour la troisième
19 intervention monsieur Jean-Guy Dépôt à prendre
20 place. Monsieur Dépôt intervient en tant que
21 citoyen et il a également déposé un document
22 auprès de la Commission.

23 Monsieur Dépôt, la parole est à vous.

24

25

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

- - - - -

INTERVENTION DE M. JEAN-GUY DÉPÔT

- - - - -

M. JEAN-GUY DÉPÔT :

Merci.

Je vais lire en grande partie mon document, quitte à sauter quelques paragraphes.

Me LUCIE FISET, présidente :

Il n'y a pas de problème, monsieur.

M. JEAN-GUY DÉPÔT :

Je titrais mon document en... comme ceci :
«Orford, la circonscription sans doute la plus belle de l'Estrie et où l'on doit tenir compte de sa villégiature.»

Monsieur Côté, tantôt, il a dit que c'était beaucoup tourisme, je m'excuse, ce n'est pas juste le tourisme, c'est beaucoup la villégiature, puis je vais le démontrer.

Donc, je vous souhaite la bienvenue dans la région la plus verte du Québec. Je suis un peu teinté parce que je suis un vert connu en région.

Avec votre permission, j'aimerais déposer ce bref document de quelques pages concernant votre proposition de modification pour Orford.

1 Ayant surfé sur votre très intéressant site Web,
2 j'ai beaucoup appris sur les changements que
3 vous proposez et sur l'existence du principe
4 démocratique fondamental, la représentation
5 effective des électeurs. Ça, ça a fait ma
6 journée de Pâques, j'ai tellement aimé.

7 Le 3 avril dernier, j'ai répondu au
8 questionnaire d'opinion par Internet.

9 Le préambule.

10 Ce soir, j'élaborerai davantage à propos de mon
11 désaccord avec la nouvelle carte électorale pour
12 la circonscription Orford, que je connais très
13 bien. En passant, ça fait 43 ans que je suis
14 dans la même circonscription d'Orford.

15 Étant un citoyen du Canton d'Orford même depuis
16 ma naissance -- je ne l'ai pas écrit, mais je
17 peux bien le dire, en 41 -- en 1964, je suis
18 devenu villégiateur en construisant une
19 résidence secondaire sur la rive ouest du
20 renommé Lac Bowker.

21 Je vois qu'on a de l'eau ici qui n'est pas du
22 Lac Bowker, mais je vais en boire pareil.

23 **Me LUCIE FISET, présidente :**

24 Allez-y!

25 **M. JEAN-GUY DÉPÔT :**

1 Parce que je vous ai dit, hein, sur mon document
2 qu'ici...

3 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

4 L'eau est bonne.

5 **M. JEAN-GUY DÉPÔT :**

6 ... on boit l'eau du Lac Bowker.

7 **Me LUCIE FISET, présidente :**

8 Hum hum. Hum hum.

9 **M. JEAN-GUY DÉPÔT :**

10 La prise d'eau est juste en face de chez moi.
11 Elle est difficile d'accès, la bouteille. Bon.
12 Hum! Elle est presque'aussi bonne que
13 (inaudible)!

14 En 1969, j'ai été élu le plus jeune, à 28 ans,
15 premier villégiateur, conseiller municipal dans
16 le Canton d'Orford. Depuis 36 ans, je suis un
17 fier électeur domicilié dans la très belle
18 circonscription d'Orford.

19 Durant plusieurs années, j'ai été président du
20 Conseil régional de l'environnement de l'Estrie
21 et membre de l'exécutif du Conseil régional du
22 développement. Ayant une bonne connaissance de
23 la région de l'Estrie et de la MRC de
24 Memphrémagog, je considère que l'ajout de la
25 municipalité de Maricourt, entre autres, qui est

1 située très au nord de la circonscription Orford
2 actuelle n'est pas nécessaire. Puis depuis que
3 j'ai écrit ça, là, j'ai écrit ça quand... durant
4 le temps des sucres, là, moi, là, entre le 10
5 mars puis le 17 avril, là, j'ai révisé ma
6 position un peu, je vais... j'ai aggravé mon
7 différend. En fait, les quatre municipalités
8 qu'on veut amener à Orford devraient rester dans
9 Richmond. Bon. Ce n'est pas nécessaire pour
10 atteindre la moyenne électorale provinciale du
11 nombre d'électeurs.

12 Je n'ai rien contre les Maricourtois, mais
13 j'ignore s'ils ont un sentiment d'appartenance
14 aussi important que les autres municipalités
15 voisines de la MRC Memphrémagog.

16 Je souhaite une circonscription qui refléterait
17 mieux les réalités démographiques et
18 territoriales du secteur sud-ouest de l'Estrie,
19 une circonscription moins étirée en longueur, en
20 hauteur. On le voit sur la carte... on était
21 supposé de présenter ma carte, là, de la
22 circonscription d'Orford.

23 En fait, aussi je dois mentionner que la MRC
24 Memphrémagog, c'est le coeur de la
25 circonscription d'Orford. On va le voir tantôt,

1 là, c'est 88 % de la population du nouveau
2 comté.
3 Dans le sud-ouest de l'Estrie, la présence
4 importante de nombreux villégiateurs amènera
5 éventuellement de très nombreux nouveaux
6 électeurs domiciliés dans la circonscription.
7 Il n'est pas nécessaire d'aller chercher autant
8 de nouveaux électeurs dans Richmond. J'en ferai
9 la démonstration un peu plus loin avec l'aide
10 des tableaux 1 et 2.
11 Historique.
12 Avant la création de la circonscription Orford,
13 très jeune, je me souviens, nous étions dans
14 la... dans Shefford. J'étais très heureux, en
15 72, de la création de la nouvelle
16 circonscription Orford provenant de l'ancienne
17 Stanstead. Monsieur Georges Vaillancourt en
18 était le député, il fut, plus tard, ministre
19 dans le gouvernement de monsieur Robert
20 Bourassa. Le Canton d'Orford était alors la
21 municipalité la plus au nord que toutes les
22 autres municipalités faisant partie de cette
23 nouvelle circonscription.
24 Lors du même découpage en 72, la circonscription
25 voisine de Brome-Missisquoi a été créée à partir

1 de la circonscription Shefford, de Brome et une
2 partie de Missisquoi, située au sud-est de
3 Montérégie, elle longe la frontière des États-
4 Unis.
5 Mais en 2011, il y a eu un nouveau découpage.
6 Souhaitant... souhaitant probablement respecter
7 la limite ouest de la région administrative de
8 l'Estrie, on retrancha de la circonscription
9 Brome-Missisquoim de mon ami Monsieur le
10 ministre Pierre Paradis, les municipalités de
11 Bonsecours, Saint-Anne-de-la-Rochelle,
12 Lawrenceville, Stukely Sud, Eastman pour
13 agrandir la circonscription d'Orford.
14 Je déplore qu'à chaque découpage de la carte
15 électorale, plusieurs électeurs changent souvent
16 de circonscription. On en a fait allusion
17 tantôt. Tu sais, les gens, là, des quatre
18 municipalités, là, ils ont été dans Johnson, on
19 les a «barouettés» dans Richmond, puis là,
20 maintenant, on veut les prendre dans Richmond,
21 puis on veut les amener dans Orford. Moi, là,
22 je ne suis pas d'accord du tout avec ça.
23 Je suis bien malheureux pour ces gens-là parce
24 que, je vous ai dit, là, moi, ça fait tellement
25 longtemps, je l'ai écrit, 43 ans que je suis

1 dans Orford, je n'aurais pas aimé, là, changer
2 de circonscription, là. Le sentiment
3 d'appartenance, là, je ne sais plus où est-ce
4 qu'il s'en va.
5 Bref, à mon avis, on ne devrait pas étirer la
6 circonscription d'Orford encore vers le nord.
7 Je souhaite que vous teniez compte, à titre
8 d'exemple, de la municipalité de Stanstead Est,
9 qui est juste voisine à l'est de la MRC de
10 Memphrémagog, elle faisait d'ailleurs partie
11 jadis de la circonscription Orford en 1972.
12 Cette municipalité a beaucoup plus d'affinités
13 avec le Canton -- à titre d'exemple, là -- avec
14 le Canton de Stanstead, la Ville de Stanstead et
15 la MRC Memphrémagog pour être éventuellement
16 dans la circonscription... revenir dans la
17 circonscription Orford.
18 Maricourt, je n'ai rien contre eux, elle est
19 située très haut au nord et a beaucoup plus
20 d'affinités avec la circonscription Richmond,
21 d'où elle vient d'ailleurs.
22 Considérant un lien de service, je serais
23 d'accord -- parce que je mets un bémol, là,
24 depuis une semaine -- avec l'ajout de Valcourt,
25 du Canton de Valcourt, et de la municipalité de

1 Racine à la circonscription Orford.
2 Puis je donne une raison. Tu sais, il n'y a
3 peut-être pas de raison pour Maricourt, mais il
4 y en a une pour ces trois-là, là. Parce
5 qu'elles sont toutes les trois approvisionnées
6 en eau potable avec la municipalité de
7 Bonsecours et de Lawrenceville par l'aqueduc
8 régional de Valcourt à partir du Lac Bowker, de
9 chez moi. Un magnifique lac réservoir depuis
10 1970.
11 Ce lac, que je protège depuis 51 ans, et qui,
12 pour votre information, est le seul lac
13 réservoir au Québec où le ministère de
14 l'Environnement, le MDDELCC, là, n'exige pas que
15 l'eau brute soit obligatoirement filtrée pour la
16 rendre potable. Là, j'avais écrit, là, mais ce
17 n'est pas vrai, je me suis trompé, là, c'est
18 l'eau que l'on boit ici présentement.
19 Je déplore que, dans le passé, pour agrandir la
20 circonscription d'Orford, on n'a jamais, à ma
21 connaissance, considéré la municipalité de
22 Saint-Denis-de-Brompton. Elle a beaucoup
23 d'affinités avec sa voisine, le Canton d'Orford.
24 Avec ses nombreux lacs, elle fait partie du même
25 bassin versant de la Rivière Saumon, à partir du

1 Lac Bowker, Lac Stukely, le lac qui est situé
2 dans le Parc national du Mont Orford, de la
3 chaîne des lacs, c'est-à-dire Bran de Scie,
4 Simoneau, Leclerc, des Monts, en plus des Lac
5 Fraser et Brompton, tous liés entre eux par la
6 rivière aux Herbages, avant de se jeter dans
7 l'importante Rivière Saint-François.
8 Dans Saint-Denis-de-Brompton, la partie ouest du
9 Lac Montjoie, qui est le réservoir d'eau potable
10 qui est très bien protégé -- je suis jaloux
11 d'eux -- ferait éventuellement partie du Parc
12 national du Mont Orford lorsque son
13 agrandissement sera terminé.
14 Évidemment, je suis d'accord avec le nom de la
15 circonscription, on me posait cette question-là
16 à un moment donné, si on était d'accord avec
17 Orford, vous comprendrez que c'est oui.
18 Maintenant, je fais un portrait.
19 Avec ces 17 municipalités sur un total de 24, la
20 circonscription Orford, la MRC Memphrémagog est
21 l'endroit en Estrie -- hein, il y en a 17 dans
22 la MRC Memphrémagog -- où le taux
23 d'accroissement annuel moyen de la population
24 augmente le plus chaque année. On note un léger
25 ralentissement, il faut être franc quand même,

1 depuis 2011. Et là, j'ai le tableau 1 que vous
2 avez pris connaissance, je vais parler tantôt de
3 ce tableau.

4 Cette augmentation presque consistante est due
5 aux nombreux propriétaires de résidences
6 secondaires et chalets sur les rives de nos
7 nombreux lacs, aussi de multiples développements
8 immobiliers au bas des montagnes près des
9 centres de ski.

10 La présence de ces 18 180 villégiateurs est
11 importante par la retombée économique dans la
12 MRC. Ces gens-là payent des taxes, beaucoup de
13 taxes, souvent plus que les domiciliés. J'en
14 sais quelque chose.

15 De plus, un grand nombre de ces contribuables
16 deviendront éventuellement des rentiers ou des
17 retraités, comme moi. C'est ce que j'ai fait,
18 moi. Moi, je suis natif de Montréal, mais à un
19 moment donné, mon père a acheté un terrain à
20 Orford, au Lac Bowker, puis... j'ai raconté un
21 peu tantôt, là. Il y en a beaucoup d'autres qui
22 vont faire comme moi éventuellement.

23 Plusieurs transformeront à ce moment-là leur
24 résidence secondaire ou chalet en un domicile
25 permanent, quitte à avoir un pied-à-terre dans

1 un centre urbain ou dans un pays chaud.
2 Disons qu'en Estrie, il fait bon vivre,
3 considérant les magnifiques paysages à couper le
4 souffle, les très belles montagnes, les nombreux
5 et magnifiques lacs, dont plusieurs sont
6 d'importants réservoirs d'eau potable, sans
7 négliger plusieurs autres atouts, dont le très
8 bon réseau de service hospitalier. Ça, là,
9 c'est très important. Quand on est malade, puis
10 qu'on va se faire soigner Memphrémagog ou au
11 CHU, j'en sais quelque chose.
12 C'est connu dans le milieu que de nombreux baby
13 boomers souhaitent prochainement venir se
14 retirer dans leurs vieux... pour leurs vieux
15 jours dans les 16 municipalités de la MRC
16 Memphrémagog et donc, dans la circonscription
17 Orford.
18 Cela étant dit, je me permets de suggérer à
19 vous, membres de la Commission de la
20 représentation électorale, de planifier une
21 certaine marge de manoeuvre dans la
22 considération de la moyenne électorale
23 provinciale qu'on m'a indiquée être de plus ou
24 moins 48 387 électeurs pour chaque future
25 circonscription.

1 Selon moi, le nombre de nouveaux électeurs
2 domiciliés dans la circonscription Orford risque
3 de beaucoup augmenter d'ici les deux prochaines
4 élections -- là, je prétends qu'il y en aura une
5 en 2018, puis une autre cinq ans plus tard, en
6 2023 -- et à plus longue échéance d'ici le
7 prochain découpage de la carte électorale après
8 ces deux élections, soit dans plus de huit ou
9 neuf ans. Je dis plutôt neuf ans.

10 Pour démontrer l'importance de la villégiature
11 dans la circonscription Orford, j'ai réalisé le
12 tableau 2 donnant un aperçu des populations
13 permanentes et saisonnières versus le nombre
14 d'électeurs au provincial.

15 Selon Statistique Québec, l'Estrie fait des
16 gains dans la plupart des groupes d'âge,
17 principalement chez les personnes en âge de
18 prendre leur retraite. Ça va avec ce que j'ai
19 dit tantôt, on va avoir plus de retraités, avec
20 un âge... aussi, on a un âge moyen de... médian
21 de 43,4 ans, la population de l'Estrie est un
22 peu plus âgée que celle de l'ensemble du Québec.
23 Donc, on va en avoir des retraités, puis on va
24 en avoir des électeurs, pas besoin d'aller en
25 chercher ailleurs. Excusez le direct.

1 Toute proportion gardée, la pyramide des âges
2 montre que l'Estrie compte davantage de
3 personnes de 55 ans et plus, mais moins de
4 personnes de 25 à 54.

5 Là, je fais grâce de toutes les références pour
6 ne pas étirer le temps, mais j'en viens à parler
7 de mon tableau. Et aussi, j'ai... après mes
8 sucres, là, j'ai fait une analyse puis une
9 projection de ce qui va survenir avec ce que je
10 viens d'avancer là. Et pour ne pas être long
11 non plus, je vous dis que, éventuellement, il va
12 y avoir autant de nouveaux électeurs dans
13 Orford, là, ce que je vous ai expliqué tantôt,
14 que si on amène des électeurs des quatre
15 municipalités.

16 Je résume. Je dis, bon, laissons-les avec
17 Richmond, d'ailleurs la députée souhaite le statu
18 quo, je suis bien d'accord avec elle, puis je ne
19 voudrais pas être dans ces municipalités-là puis
20 me voir encore «barouetté».

21 Puis on n'en a pas besoin, à mon sens, pour
22 agrandir le nombre d'électeurs dans Orford, ça
23 va se faire d'une façon toute naturelle.

24 Et là, je parle un peu de mon tableau 1. Là-
25 dedans, là, je vous fais un portrait des... de

1 la population de l'Estrie, qui augmente
2 beaucoup, on parle de 8.2, Sherbrooke augmente
3 de 10.2, et Memphrémagog augmente de 13.3, 4079
4 personnes en sept ans et demi. C'est beaucoup,
5 ça. Puis c'est dû à quoi? Bien, je l'ai un peu
6 expliqué tantôt, là, c'est que déjà il y en a
7 beaucoup qui font comme moi, qui étaient
8 villégiateurs, puis qui deviennent domiciliés.
9 Puis ça, je ne sais pas si vous aviez ces
10 chiffres-là dans vos données, mais je considère,
11 moi, que c'est très important dans la
12 planification des comtés futurs.
13 Et au tableau 2, bien, je vous fais le portrait,
14 là, de la circonscription Orford, qui
15 comprendrait 24 municipalités, dont 17 sont de
16 la MRC Memphrémagog. Et là, je fais des
17 colonnes, vous avez la population permanente, la
18 population saisonnière.
19 La MRC Memphrémagog a développé une formule,
20 hein, peut-être que des gens qui sont d'ici, là,
21 de Val-Saint-François ignorent que -- attendez
22 un peu que je retrouve le paragraphe -- dans
23 Memphrémagog, on a fait une formule qui fait en
24 sorte que, en sachant combien il y a de
25 résidences saisonnières, on multiplie par 2.8

1 puis on a la population saisonnière dans chacune
2 des municipalités.

3 Et par après, ce que j'aimerais vous dire, c'est
4 qu'avec les chiffres, là, qui sont la population
5 permanente, les villégiateurs, puis la
6 population de 47 543, ça, ce serait la
7 population totale, si c'était comme vous le
8 proposez.

9 Maintenant, si je compte, moi, ces différents
10 chiffres-là, je peux vous démontrer -- puis j'ai
11 fait des copies, je ne sais pas si... 15 copies
12 d'un addenda, quoi, où j'ai fait une analyse.
13 Puis je vais aller vous en donner chacun une
14 copie. Monsieur ici, voulez-vous la (inaudible).
15 Je me suis amusé à faire une analyse à partir
16 des chiffres que j'ai cités dans les deux
17 tableaux, une analyse et une projection.

18 À partir du tableau 1, on réalise que la
19 population de la MRC Memphrémagog augmente de
20 49 600 -- de 4079, là je prends les deux
21 chiffres qu'on nous avait donnés dans le
22 tableau, pour une période de 2006 à 2014, partie
23 de 2014, donc sept ans et demi, pour un taux
24 d'accroissement annuel moyen de 13.3. Ce qui
25 est excellent parce qu'il n'y a aucune MRC --

1 vous regardez dans le tableau -- il n'y a aucune
2 MRC dans l'Estrie qui atteint ce chiffre-là.
3 Si on divise 4079 par sept ans et demi, il y a
4 543 nouvelles personnes en moyenne à chaque
5 année dans la MRC Memphrémagog.
6 Pour ce qui est de la MRC de Val-Saint-François,
7 la population augmente de 782 pour la même
8 période et c'est pour un taux d'accroissement de
9 quatre... 4.0. Si on prend le 782 divisé par
10 7.5, on a 104 nouvelles personnes à chaque année
11 dans la MRC Val-Saint-François.
12 On voit tout de suite, là, qu'il y a une grande
13 différence entre la MRC Memphrémagog -- je ne
14 dis pas ça parce que c'est chez nous, là, mais
15 c'est parce que les chiffres le disent -- puis
16 la MRC du Val-Saint-François, c'est cinq point
17 vingt-deux fois plus que la MRC voisine. Ça
18 aussi, je pense qu'il faudrait en tenir compte.
19 Le fait que la MRC Memphrémagog, qui est le
20 coeur, hein, à 88 %, de la circonscription
21 Orford, bien, écoutez, moi, je considère qu'on
22 n'a pas besoin d'amener d'autres électeurs,
23 entre autres des quatre municipalités de la
24 région ici.
25 Dans le tableau 2, on peut extrapoler que chaque

1 électeur... pour chaque électeur, on a besoin de
2 un point vingt-cinq personne. Ça va peut-être
3 faire rire quelqu'un, là, tu sais, un point
4 vingt-cinq, mais quand on joue dans les chiffres
5 en mathématique, là, on va avec des
6 fractionnements pour mieux expliquer.
7 Comment j'obtiens ce chiffre-là? C'est que
8 quand je prends la population permanente, puis
9 je le divise par le nombre d'électeurs, on se
10 rend compte qu'on a un nouvel électeur à chaque
11 fois qu'on a un point vingt-cinq personne
12 domiciliée permanente.
13 Selon votre proposition dans la nouvelle carte
14 pour la circonscription Orford, l'ajout de
15 quatre municipalités, la MRC de Saint-François,
16 Maricourt, je vous donne les populations,
17 Racine, Valcourt Canton, Valcourt Ville, il y
18 aurait 3951 nouveaux électeurs provenant de la
19 circonscription Richmond qui s'ajoutent au
20 41 592 électeurs de la présente circonscription,
21 c'est-à-dire celle qu'on a actuelle, là,
22 touchons-y pas, on n'y touche pas, pour un
23 nouveau total de 45 543 électeurs dans la
24 nouvelle circonscription Orford.
25 Moi, là, je suis plus ou moins d'accord qu'on

1 fasse cet exercice-là, mais c'est à vous à en
2 décider, après toutes les remarques qui vont
3 avoir été faites ici.
4 Dans la nouvelle circonscription Orford, il y
5 aurait 24 municipalités, dont 17, c'est-à-dire
6 70.8 % qui sont de la MRC Memphrémagog. Il y en
7 a sept qui sont de la MRC de Val-Saint-François,
8 c'est-à-dire 29.2 %. Pour ce qui est du nombre
9 d'électeurs du total, 45 543, seulement 1421
10 provenaient de Bonsecours, Lawrenceville et
11 Saint-Anne-de-la-Rochelle, pour un total de
12 1421.
13 Pour ce qui est des quatre nouvelles
14 municipalités qui sont ajoutées, pas à mon
15 souhait, bien, on va rajouter, là... au total ça
16 va faire 3951 nouveaux électeurs plus les...
17 ceux qui sont venus de Bonsecours, les trois
18 autres municipalités que j'ai nommées
19 précédemment, on aurait 5322, ça représenterait,
20 là, 11.8 % seulement des électeurs qui sont...
21 de la future circonscription, alors que 40 171,
22 88.2 %, ils sont de la MRC Memphrémagog.
23 Tu sais, là, moi, je n'aimerais pas être dans
24 les quatre, parce que je dis écoutez, là, qui
25 qui va mener, là, tu sais, qui qui va tirer la

1 couverte, là. Les 88 % qui sont là, là, ils
2 vont avoir le pouvoir.
3 Tout ça pour dire que peut-être mieux le statu
4 quo, comme madame Karine Vallières le souhaite.
5 J'ai lu l'article dans La Tribune il y a
6 quelques jours, puis là, là, j'ai mûri ma
7 réflexion, puis je suis quasiment rendu d'accord
8 avec elle.
9 Considérant que l'augmentation de la population
10 de la MRC Memphrémagog est de 543 personnes par
11 année, en multipliant par neuf années -- parce
12 que là, là, ça va durer de même, là, durant neuf
13 années -- soit d'ici le prochain découpage qui
14 aura lieu dans neuf ans, là, après les deux
15 élections, puis peut-être un an de plus. Bon.
16 4887 divisé par un point vingt-cinq, on aurait
17 3910 électeurs projetés. Et puis c'est en
18 jouant avec ces chiffres-là, là, je coupe... je
19 fais un peu plus bref, là, c'est drôle c'est
20 qu'on arrive à peu près aux mêmes données, à
21 quelques personnes près d'électeurs, entre
22 laisser grossir Memphrémagog puis la
23 circonscription d'Orford, comme je vous l'ai
24 expliqué, puis versus prendre des électeurs des
25 quatre municipalités pour les amener à Orford.

1 Tout ça pour dire que j'aimerais autant
2 qu'ils... puis j'ai parlé à quelques personnes
3 tantôt, là, ils aimeraient mieux rester dans
4 Richmond, puis je les comprends un peu.
5 Écoutez, ils ont été dans Johnson, puis après ça
6 ils ont été dans Richmond, puis là on veut les
7 prendre de Richmond, puis...

8 Je suis d'accord avec la dame qui m'a précédé
9 tantôt, à savoir que quitte à mettre un peu plus
10 d'électeurs dans la variante entre les
11 circonscriptions pour ne pas arriver à faire ce
12 qu'on est en train de faire, c'est-à-dire
13 prendre des gens qui ont un certain sentiment
14 d'appartenance, puis de les amener dans une
15 circonscription comme Orford, qui est une très
16 belle circonscription, je vous l'ai dit dès le
17 départ, c'est la plus belle en Estrie. Je suis
18 un peu... je prêche pour ma paroisse.

19 **Me LUCIE Fiset, présidente :**

20 Un petit conflit d'intérêts!

21 **M. JEAN-GUY DÉPÔT :**

22 Mais, tu sais, moi, je pense que ce n'est pas
23 nécessaire.

24 Je pense que j'ai fait le... là, il y a peut-
25 être... ma dernière page. Je vous parle... il

1 faut que je vous parle de ma dernière page.
2 Il y a une dame au bureau qui m'a dit : «Vous
3 n'avez pas le droit de parler de ça, monsieur
4 Dépôt.» Je n'en parlerai pas, ce n'est pas ça
5 que je vais parler, mais je peux quand même dire
6 que je suis content de l'avoir lu.
7 Ce que je veux parler, ma conclusion, je me
8 réjouis d'avoir participé à l'audience --
9 l'audition publique sur la proposition de
10 changement à la carte électorale pour Orford
11 puisqu'en visitant votre magnifique site Web, à
12 la section délimitation, j'ai découvert la
13 définition du merveilleux principe démocratique
14 fondamental.
15 Écoutez, là, pour un gars comme moi, là, qui est
16 un démocrate, un électeur honnête, c'était du
17 bonbon. Je suis franc, là. Vous me connaissez
18 peut-être, vous, madame, là, si vous avez lu la
19 documentation que j'ai envoyée à vos bureaux,
20 vous savez qu'est-ce que je pense. Bon, je ne
21 reviens pas là-dessus.
22 En terminant, je cite ce principe au bénéfice de
23 ceux qui, comme moi, ne le connaissaient pas
24 avant aujourd'hui. Moi, j'ai fait une
25 découverte. Puis j'aimerais... je ne le lirai

1 pas. Pour sauver du temps, je ne le lirai pas,
2 mais s'il y en a qui veulent le lire, ils ont
3 juste à aller sur le site puis... à
4 délimitation, puis ils vont lire ça, puis ils
5 vont... s'ils sont des démocrates, ils vont être
6 enchantés de voir ça.

7 Ça se résume à ceci : vous faites le travail que
8 vous faites pour que, dans les 125
9 circonscriptions, bien, que le vote de chacun
10 des électeurs soit un peu, tu sais -- puis ça,
11 c'est une lacune, quand j'étais jeune je sais
12 qu'il y avait des comtés protégés, hein, puis il
13 y avait des comtés où il y avait très peu
14 d'électeurs, puis, bon, on comptait des votes
15 dans ce comté-là puis versus les comtés à
16 Montréal, puis là... ça n'avait pas de bon sens,
17 là, c'est... d'ailleurs, il y a eu une
18 correction de faite, puis je l'admets.

19 Étant un démocrate, j'ai été fort impressionné
20 à la lecture de cet énoncé. J'aimerais savoir
21 depuis combien d'années il existe. J'ai fait
22 une recherche sur le site de la Cour suprême du
23 Canada, qui l'a approuvé, j'étais donc heureux,
24 puis je ne suis pas tout seul à vouloir que ce
25 principe-là s'applique dans les

1 circonscriptions.
2 Je suis bien d'accord, mais selon moi, comment
3 se fait-il que je suis impliqué en politique
4 depuis 59 ans puis je n'en ai jamais entendu
5 parler auparavant. Ça, ça m'a chagriné un peu de
6 ne pas savoir ça. Parce que je dois vous dire
7 que dans certaines municipalités, là, depuis
8 1990, ce n'est pas légal à cause de ce que dit
9 la Cour suprême. Je n'élabore pas plus... pas
10 plus là-dessus.

11 Je suis très heureux qu'on applique aux
12 élections provinciales ce principe, mais je --
13 je termine -- mais je souhaite qu'on applique
14 éventuellement aux 838 petites municipalités pas
15 encore divisées en six districts électoraux.
16 Puis ça, là, c'est mon champ de bataille, je
17 vais tout faire avant ma mort pour que ça se
18 fasse, surtout dans le canton d'Orford où mon
19 vote, parce que je demeure dans le nord, il ne
20 vaut rien.

21 Merci.

22 **Me LUCIE FISET, présidente :**

23 Merci à vous, monsieur Dépôt.

24 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

25 Merci.

1 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

2 Merci.

3 **Me LUCIE FISET, présidente :**

4 Je tiens peut-être à vous rassurer sur une
5 chose, l'objectif de l'exercice dans la présente
6 région n'est certainement pas d'augmenter la
7 population d'Orford. je tenais à le préciser
8 parce qu'au cours de votre présentation vous
9 dites : on n'a pas besoin...

10 **M. JEAN-GUY DÉPÔT :**

11 Oui. Oui, je comprends...

12 **Me LUCIE FISET, présidente :**

13 ... d'augmenter la population d'Orford, alors ce
14 n'était pas l'objectif...

15 **M. JEAN-GUY DÉPÔT :**

16 Non, surtout (inaudible) Richmond.

17 **Me LUCIE FISET, présidente :**

18 ... poursuivi par la Commission.

19 Exactement.

20 **M. JEAN-GUY DÉPÔT :**

21 J'ai compris ça tantôt dans vos explications.

22 **Me LUCIE FISET, présidente :**

23 Exactement. Donc, dans les...

24 **M. JEAN-GUY DÉPÔT :**

25 (Inaudible).

1 **Me LUCIE FISET, présidente :**

2 ... différentes propositions, je dirais,
3 analysées, c'est la proposition...

4 **M. JEAN-GUY DÉPÔT :**

5 O.K.

6 **Me LUCIE FISET, présidente :**

7 ... qui nous semblait la plus, je dirais,
8 adaptée à la situation...

9 **M. JEAN-GUY DÉPÔT :**

10 Oui.

11 **Me LUCIE FISET, présidente :**

12 ... mais on vous entend.

13 **M. JEAN-GUY DÉPÔT :**

14 Mais vous avez compris que moi je considère
15 qu'on ne ferait pas bien d'enlever des électeurs
16 à Richmond...

17 **Me LUCIE FISET, présidente :**

18 Hum hum.

19 **M. JEAN-GUY DÉPÔT :**

20 ... vous avez dit, et j'ai lu : il y en a trop
21 à Richmond. Ce n'est pas de ma faute, ça, là,
22 faites ça autrement, là, donnez-en à d'autres,
23 (inaudible), là, je ne sais pas, là. Eux autres,
24 là, emmenez-les pas chez nous, ils vont être
25 malheureux chez nous parce qu'ils vont être

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

- - - - -

INTERVENTION DE M. PATRICE DESMARAIS

- - - - -

Me LUCIE FISET, présidente :

Bonjour, monsieur Desmarais.

M. PATRICE DESMARAIS :

Donc, je veux vous souhaiter le bonsoir aux membres du comité et puis je vais vous remercier aussi de vous être déplacés pour nous entendre en fonction de la nouvelle carte électorale.

En fin de compte, je n'ai pas de document à vous... à vous préparer, à vous...

Me LUCIE FISET, présidente :

Ce n'est pas grave.

M. PATRICE DESMARAIS :

... présenter, mais...

Me LUCIE FISET, présidente :

On vous écoute.

M. PATRICE DESMARAIS :

... j'ai quand même quelques commentaires à vous faire sur la carte électorale. Ne soyez pas inquiets, je ne vous parlerai pas de chiffres. Mes prédécesseurs ont quand même souligné plusieurs chiffres, mais moi, je ne m'attarderai pas à ces chiffres, au nombre d'électeurs

1 principalement.

2 **UN INTERVENANT NON IDENTIFIÉ :**

3 Ce n'est pas un reproche, ça, monsieur...

4 **M. PATRICE DESMARAIS :**

5 Donc, au niveau de la carte électorale, vous
6 tenez compte de la représentation effective,
7 vous prenez compte aussi de l'égalité du vote
8 des électeurs et vous prenez en compte aussi le
9 respect des communautés naturelles.

10 C'est plutôt sur cette section-là que je veux
11 m'entretenir, le respect des communautés
12 naturelles, parce que quand je lis le document
13 qui accompagne votre... sur votre site Internet,
14 quand je prends les dernières lignes des
15 paragraphes concernant le respect des
16 communautés naturelles, on dit que :

17 **«La Commission tient également**
18 **compte des éléments tels que le**
19 **sentiment d'appartenance des**
20 **citoyens, les communautés**
21 **d'intérêt, la reconnaissance des**
22 **pôles régionaux de développement,**
23 **le patrimoine culturel et**
24 **historique, les limites des**
25 **quartiers urbains, ainsi que les**

1 **d i f f é r e n t e s l i m i t e s**
2 **a d m i n i s t r a t i v e s d u t e r r i t o i r e . »**
3 C'est principalement sur ces sujets-là qui
4 m'intéressent, dans le sens qu'au niveau du...
5 au niveau de notre secteur ici, on a fait partie
6 du comté de Johnson pendant quelques années, je
7 vois une quinzaine d'années, je crois, et ce
8 comté de Johnson là se trouvait à diviser la MRC
9 en deux secteurs, c'est-à-dire le secteur qui
10 comprend Valcourt -- le comté de Johnson qui
11 partait de la région d'Acton Vale pour se rendre
12 jusqu'à Stoke, donc de la partie qu'on peut dire
13 de ce côté-ci du Saint-François, la partie de la
14 MRC de ce côté-ci du Saint-François faisait
15 partie du comté de Johnson et l'autre partie,
16 plus au nord, faisait partie du comté de
17 Richmond à ce moment-là, donc on était divisé
18 entre deux comtés.
19 Il y a évidemment aussi quelques municipalités
20 qui se trouvent au sud-est, si on veut, les
21 municipalités de Sainte-Anne-de-la-Rochelle,
22 Lawrenceville et Bonsecours qui faisaient partie
23 d'un autre comté.
24 Donc, au niveau des MRC, je suis à la MRC depuis
25 1995 et on tente toujours de pouvoir développer

1 un sentiment... un sentiment d'appartenance,
2 puis différents liens. C'est pour ça que lors de
3 la dernière révision de la carte électorale,
4 bien, je trouvais qu'on avait fait un pas dans
5 le bon sens de prendre les municipalités ici
6 puis de les rattacher avec le comté de Richmond
7 qui, en fin de compte, couvre une bonne partie
8 maintenant du territoire de la MRC.
9 Ça fait que c'est pour ça quand on parle de
10 sentiment d'appartenance, quand on parle de...
11 de tout, la reconnaissance des pôles régionaux
12 de développement, on parle de plus en plus de
13 redonner plus de responsabilités, on demande
14 aussi au niveau des MRC d'avoir de plus en plus
15 de responsabilités, on va nous attribuer plus de
16 responsabilités et, en même temps, on divise le
17 groupe en deux ou en trois.
18 Je trouve que c'est un peu de détruire un peu ce
19 qu'on s'efforce de faire au niveau de la MRC, de
20 pouvoir se regrouper tous ensemble puis de
21 travailler dans le même sens.
22 C'est toujours un inconvénient d'avoir des... de
23 faire partie de des comtés différents parce qu'à
24 ce moment-là on a eu l'occasion, un moment
25 donné, de travailler avec les carrefours

1 jeunesse-emploi, bien le Carrefour jeunesse-
2 emploi, ça, ça relevait du député, ça fait qu'à
3 ce moment-là, bien, tu es dans une MRC, bien là,
4 pour pouvoir fonctionner avec le Carrefour
5 jeunesse-emploi à ce moment-là, bien, tu étais
6 toujours obligé d'aller faire le tour, là, des
7 trois députés, puis ainsi de suite.
8 C'est pour ça qu'avec l'avènement... lorsqu'on
9 nous a greffés au comté de Richmond, bien, en
10 fin de compte, je pense que ça a été... ça a été
11 très bien reçu dans la communauté, puis je pense
12 que ça devenait plus naturel pour nous autres de
13 pouvoir développer tous nos... nos champs
14 d'activité.
15 Si on parle au niveau de... au niveau de la
16 santé, on a déjà un service qui est un premier
17 hôpital à Windsor, en fin de compte on est
18 rattaché un peu avec cette partie-là.
19 Si on parle au niveau du scolaire aussi -- parce
20 que c'est sûr qu'au niveau municipal, on va...
21 on s'attend, du moins, à ce qu'il y ait un
22 moment donné des liens qui se fassent avec le
23 scolaire, puis en fin de compte, le scolaire, il
24 est orienté avec la commission scolaire qui est
25 principalement un pôle... notre pôle principal

1 dans la région ici se rattache à Windsor.
2 Donc, je pense que.. aussi, je ne vois pas
3 tellement d'affinités avec les gens d'Orford. Je
4 pense que c'est du bien bon monde, les gens
5 d'Orford, mais, tu sais, ce n'est pas naturel
6 pour nous d'aller du côté d'Orford, c'est plutôt
7 naturel d'aller avec les gens avec qui on a
8 affaire à travailler dans le développement
9 social et communautaire, qui est plutôt du côté
10 du comté de Richmond.
11 Puis juste peut-être quelques mots, si on veut,
12 pour parler... je comprends que vous allez être
13 obligés de tenir compte du nombre d'électeurs,
14 mais quand je regarde la carte, je ne sais pas
15 combien d'électeurs ça représente.
16 Vous avez actuellement, dans le comté de
17 Richmond, des gens qui viennent de la région de
18 Deauville, Saint-Élie, puis tout ça, je pense
19 qu'eux autres ont beaucoup plus d'affinités avec
20 Orford que nous autres on pourrait en avoir.
21 Donc, je pense que pour ça, du point de vue...
22 comme je vous dis, c'est plus... en fonction du
23 respect des communautés naturelles, bien je vous
24 demande qu'on demeure avec le comté de Richmond.
25 Ça fait que ça termine mon intervention.

1 **Me LUCIE FISET, présidente :**
2 Merci beaucoup, monsieur Desmarais.

3 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**
4 C'était très clair.

5 **Me LUCIE FISET, présidente :**
6 Si vous voulez...

7 **M. PATRICE DESMARAIS :**
8 Merci.

9 - - - - -
10 **APPLAUDISSEMENTS**

11 - - - - -
12 **Me LUCIE FISET, présidente :**

13 Des questions?

14 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**
15 Non non, c'est clair.

16 **Me LUCIE FISET, présidente :**
17 C'est assez clair. Merci.

18 **M. PATRICE DESMARAIS :**
19 Merci beaucoup.

20 **Me LUCIE FISET, présidente :**
21 Ça a été très clair.

22 **M. PATRICE DESMARAIS :**
23 Bonne soirée.

24 **Me LUCIE FISET, présidente :**
25 À vous, bonne soirée à vous.

1 On était dans Johnson, on nous a changés dans
2 Richmond, on veut nous envoyer dans Orford. On
3 n'a pas le temps de s'habituer de savoir dans
4 quel comté qu'on est qu'on veut déjà nous
5 rechanger de place!

6 On veut développer des liens de collaboration,
7 mais vous nous en laissez peu de temps pour le
8 faire.

9 Notre MRC est celle du Val-Saint-François. Moi,
10 ce que j'ai demandé... ce que je vous demande
11 c'est de rester dans le même comté que la
12 majorité de la MRC. Nos soins de santé, les
13 services d'éducation, les services de l'État,
14 c'est vers Sherbrooke qu'on les prend.

15 On n'a aucun lien avec la région de Magog. Puis
16 à ce que j'ai entendu, Orford il ne veut pas de
17 nous, puis nous on ne veut pas y aller, donc il
18 n'y a pas de problème!

19 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

20 Les aimants...

21 **M. FRANÇOIS BOISSONNEAULT :**

22 Notre axe naturel c'est vers Sherbrooke, donc le
23 comté de Richmond.

24 On est à faire des changements majeurs dans les
25 façons de travailler dans notre MRC, le travail

1 on l'a commencé ensemble, puis on voudrait
2 continuer d'être partie prenante de ce travail-
3 là.

4 En tant que maire c'était de mon devoir de venir
5 représenter mes citoyens, mes concitoyens.

6 On voudrait être considéré par votre instance,
7 Le Directeur général des élections, afin que
8 nous puissions continuer à développer notre
9 sentiment d'appartenance à notre comté.

10 Je vous remercie de m'avoir écouté. Les autres
11 en ont tellement dit que je ne peux pas en
12 ajouter plus.

13 **Me LUCIE FISET, présidente :**

14 Merci beaucoup.

15 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

16 Merci beaucoup.

17 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

18 Merci beaucoup.

19 **Me LUCIE FISET, présidente :**

20 Merci.

21 - - - - -

22 **M. BERNARD OUELLET, secrétaire :**

23 Alors, on va poursuivre. La prochaine
24 intervention c'est madame Sonia Gauthier qui la
25 fera et madame Gauthier intervient en tant que

1 Maricourt, puis Racine à la circonscription de
2 Orford. Ce serait continuer dans l'erreur.
3 Puis tout simplement d'un point de vue comme de
4 citoyenne qui vit dans le village de
5 Lawrenceville, le sentiment d'appartenance des
6 gens du village, qui est un village de 635
7 habitants -- donc, au niveau démographique,
8 qu'il soit dans n'importe quel comté ça n'a pas
9 beaucoup d'importance, là, ça n'a pas un gros
10 poids -- mais pour la vie des gens ça a une
11 grosse différence parce qu'ils se rattachent à
12 Richmond, ils se rattachent à leur député, ils
13 sont mieux servis quand ça va en lien avec la
14 ville de Richmond et la MRC... la MRC du Val-
15 Saint-François. Les liens... les liens sont
16 forts là.
17 Pour revenir peut-être un peu aux critères
18 numériques, sans sortir des grands chiffres, je
19 pense que la croissance d'Orford est importante,
20 donc on n'a pas besoin d'ajouter des... 5000
21 personnes, à peu près, là, des sept
22 municipalités environnantes, ça ne fera pas une
23 grosse différence, la croissance d'Orford va
24 amplement surpasser ça en deux, trois, quatre,
25 cinq ans, je ne sais pas, mais tout simplement

1 pour dire que ce n'est pas un critère important,
2 je pense.
3 Donc, pour la communauté naturelle, c'est encore
4 vers Richmond que les villages vont, donc
5 j'inclus les sept mêmes villages, là, que... qui
6 sont autour, qui sont question ici, parce que
7 moi j'inclus quand même Bonsecours,
8 Lawrenceville et Sainte-Anne-de-la-Rochelle là-
9 dedans.
10 Même chose pour la communauté d'intérêt, c'est
11 Richmond, ce n'est jamais Orford.
12 Puis les différents pôles régionaux, on avait
13 vraiment construit, par la MRC, Richmond,
14 Windsor et Valcourt, donc les villages de
15 Maricourt, Valcourt Canton, Lawrenceville,
16 Sainte-Anne se rattachent au pôle de Valcourt,
17 tous les liens économiques, sociaux, sont
18 construits de cette manière-là. Ça fait que ça
19 détruit ces liens-là d'être changés de comté, on
20 est comme mal représenté, on est... on ne se
21 sent pas lié du tout, là. Donc, ce n'est pas
22 très représentatif, on n'est pas aussi bien
23 représenté dans Orford qu'on pourrait l'être
24 dans Richmond.
25 Donc, c'est ça, en fait, tout simplement que je

1 voulais dire que je préférerais que les sept
2 municipalités retrouvent leur bonne
3 représentation qu'elles avaient de leur député
4 de Richmond.

5 Voilà. Merci beaucoup.

6 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

7 Merci.

8 **Me LUCIE FISET, présidente :**

9 Merci, madame Gauthier.

10 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

11 Merci beaucoiup.

12 **Me LUCIE FISET, présidente :**

13 Vous nous aidez pas, hein, vous nous aidez pas
14 du tout!

15 On tente... on tente de diminuer la population
16 de Richmond, puis ce que j'entends c'est qu'il
17 ne faut pas échanger, j'ai bien compris ça, mais
18 il faut davantage même en ajouter dans Richmond,
19 alors que l'objectif poursuivi par la Commission
20 est de trouver une solution pour trouver
21 effectivement...

22 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

23 Un équilibre.

24 **Me LUCIE FISET, présidente :**

25 ... un équilibre entre les différentes

1 circonscriptions pour respecter le principe de
2 la représentation effective des électeurs,
3 l'égalité du vote, hein, l'égalité du vote
4 relatif des électeurs, effectivement.

5 Donc, aidez-nous à vous aider, je vous dirais!
6 Monsieur Ouellet?

7 - - - - -

8 **M. BERNARD OUELLET, secrétaire :**

9 Oui, Madame la présidente, alors on poursuit
10 avec monsieur Daniel Lacroix. Monsieur Lacroix
11 est citoyen de Valcourt et il est accompagné de
12 madame Diane St-Pierre. Monsieur Lacroix a
13 également déposé un document auprès de la
14 Commission.

15 Monsieur Lacroix.

16 - - - - -

17 **INTERVENTION DE M. DANIEL LACROIX**

18 - - - - -

19 **Me LUCIE FISET, présidente :**

20 Bonsoir.

21 **M. DANIEL LACROIX :**

22 On ne vous aidera pas!

23 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

24 Bonsoir.

25 **Me LUCIE FISET, présidente :**

1 Vous ne m'aidez pas non plus?

2 **M. DANIEL LACROIX :**

3 Non.

4 **Me LUCIE FISET, présidente :**

5 Ah!

6 **M. DANIEL LACROIX :**

7 Ma conjointe m'accompagne, en arrière. C'est
8 suite à un document que j'ai...

9 Bien, bonjour tout le monde. Excusez-moi, je
10 n'ai pas l'expérience de ces...

11 C'est suite à un document que j'ai reçu de notre
12 directrice générale par rapport à votre travail
13 qui concluait ceci : que de se joindre à la
14 ville... au comté de Orford, il y avait
15 probablement un point positif. À la proposition
16 de la nouvelle découpe électorale, nous aurions
17 une certaine force régionale. Étant sept
18 municipalités de la MRC du Val-Saint-François,
19 les sept municipalités veulent (inaudible) des
20 loisirs ensemble dans le comté d'Orford.

21 Ça rejoint les trois municipalités dont
22 parlait...

23 **Me LUCIE FISET, présidente :**

24 Exact.

25 **M. DANIEL LACROIX :**

1 ... la dame tantôt. On fait un beau petit
2 travail ensemble. Les sept municipalités,
3 depuis quelques années, s'efforcent à travailler
4 ensemble.

5 **Me LUCIE FISET, présidente :**

6 Hum hum.

7 **M. DANIEL LACROIX :**

8 Après réflexion, j'ai pris la fin de semaine
9 pour y penser, sans consulter mon ami le maire
10 du canton et sans consulter le maire de Racine,
11 mais j'arrive pas mal au même point qu'eux
12 autres.

13 Mais est-ce vraiment un point positif?

14 Présentement, dans le comté d'Orford il y a 20
15 municipalités partagées dans deux MRC, la MRC de
16 Memphrémagog avec 17 municipalités et celle de
17 Saint-François -- vous excuserez les chiffres,
18 ce n'est pas mon fort, ça doit être à peu près
19 ça, moi j'y vais avec le coeur -- et celles de
20 trois municipalités, celle de Val-Saint-François
21 qui a été envoyée là-bas par erreur en 2011.

22 Avec la proposition, nous serions donc sept
23 municipalités du Val-Saint-François dans un
24 comté où la MRC est majoritairement... serait
25 majoritaire et a ses propres préoccupations.

1 Je comprends les préoccupations, puis elles ne
2 me rejoignent pas, ce qui se passe à Orford,
3 Magog. On ne se rejoint pas, on ne se reconnaît
4 pas dans... dans ça.

5 Ici, dans le comté de Richmond, comme à
6 Memphrémagog, les députés élus sont
7 naturellement en lien direct avec leurs
8 citoyens, soit géographiquement, mais aussi lors
9 des soupers bénéfiques, diverses rencontres, un
10 peu partout on rencontre nos... nos députés.

11 Notre MRC est politiquement complexe par sa
12 nature, c'est une MRC où est-ce qu'il y a trois
13 centres économiques différents, vous l'avez vu,
14 Windsor, Richmond et Valcourt.

15 En plus, on a deux municipalités situées... qui
16 se sentent plus comme banlieues de Sherbrooke,
17 c'est-à-dire Stoke et Saint-Denis. Il faut
18 travailler autour de tout ça. Quand on veut
19 faire une piste cyclable à Valcourt, pour les
20 gens de Stoke ce n'est pas évident, puis ça on
21 les comprend.

22 Le lien direct entre les députés et les
23 décideurs de la MRC est donc vital pour la
24 nôtre, il faut qu'on les rencontre. Les échanges
25 se passent là. Quand on a un problème, on

1 discute entre nous autres, puis ça va bien, on
2 a un député qui est proche.
3 Je ne crois pas que se joindre à un... je ne
4 crois pas que de se joindre à un comté dont le
5 député n'a aucun lien direct avec l'ensemble de
6 notre MRC soit un bon atout. Il serait bien
7 naturel et normal que ses priorités aillent dans
8 sa région rapprochée, ce que disait tantôt le
9 monsieur qui ne veut pas nous voir dans son
10 comté.

11 **M. PATRICE DESMARAIS :**

12 Je n'ai pas dit ça!

13 **M. DANIEL LACROIX :**

14 Si nous devons changer de comté, bien changez-
15 nous de MRC, câline! Je vous souhaite une bonne
16 réflexion là-dessus.

17 J'ai juste deux points : à ma connaissance et
18 selon mes informations, les téléphones que j'ai
19 faits, le député d'Orford n'a jamais rentré en
20 contact avec le préfet du Val-Saint-François, il
21 a trois villes du MRC du Val-Saint-François dans
22 son comté et, à mes connaissances, comment ça
23 va, ça ne s'est pas fait. Puis c'est normal, il
24 est à Magog.

25 Vous prenez les petites villes d'extrémité, puis

1 vous les promenez, c'est ce que vous faites avec
2 nous autres. L'extrémité là, ça va bien!
3 Deuxièmement, ce que je vous demande, bien, je
4 vous demande la même chose que madame là-bas,
5 réunissez les sept municipalités qu'on est dans
6 la même MRC. C'est vous, c'est le gouvernement
7 du Québec qui crée les municipalités, bien, ne
8 faites pas n'importe quoi avec nous autres non
9 plus.

10 C'est tout, merci beaucoup.

11 **Me LUCIE FISET, présidente :**

12 Merci beaucoup à vous.

13 - - - - -

14 **M. BERNARD OUELLET, secrétaire :**

15 Alors, pour la prochaine intervention, je
16 demanderais à monsieur Robert Benoit de venir
17 prendre place. Monsieur Benoit intervient en
18 tant que citoyen.

19 **Me LUCIE FISET, présidente :**

20 Je m'excuse, c'est monsieur Deblois?

21 **M. BERNARD OUELLET, secrétaire :**

22 Robert Benoit.

23 **Me LUCIE FISET, présidente :**

24 Benoit. Je m'excuse.

25

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

- - - - -

INTERVENTION DE M. ROBERT BENOIT

- - - - -

M. ROBERT BENOIT :

Benoit, comme «béni», béni des dieux!

Me LUCIE FISET, présidente :

Oui.

M. ROBERT BENOIT :

Maître Fiset, monsieur Courville, monsieur Jean, merci, je veux remercier la Commission de la représentation électorale du Québec d'être ici. J'aurai sept points, mais je serai très succinct et je ne répéterai pas ce qui a été dit par tous ces gens avant moi.

D'abord, je vais me présenter, j'ai été quatre ans président du Parti libéral du Québec, de 85 à 89, donc j'ai réfléchi avec les gens du parti abondamment sur tous ces débats de cartes électorales et, pendant 13 ans, j'ai été député du comté d'Orford de 1989 à 2003, donc adjoint au premier ministre du Québec, monsieur Robert Bourassa.

J'ai eu l'occasion pendant ces 20 années d'implication politique de réfléchir sur ce que nous discutons ce soir.

1 Mon deuxième point, vous remercier d'être ici ce
2 soir et se rappeler comment, depuis les années
3 60, les moeurs politiques se sont améliorées.
4 Depuis Pierre F. Côté, ce premier président, et
5 à aujourd'hui, comment la compétence de votre
6 Commission et votre représentation n'est plus à
7 discuter.

8 Il faut regarder la télévision à tous les soirs
9 pour être convaincu que notre coin de planète
10 est démocratiquement alerte et qu'il y a bien...
11 et qu'il fait bien d'y vivre et, en grande
12 partie, grâce à des gens comme vous.

13 Le troisième point. Les électeurs se
14 reconnaissent dans des structures qui sont
15 permanentes, qui ne changent pas trop souvent,
16 là est l'essence même d'une démocratie dynamique
17 et participative.

18 Je pense que s'il y a un consensus ce soir que
19 moi je retiens, c'est les gens qui vous disent
20 : on s'est fait «barouetter» pas à peu près!

21 Entre 1960 et 89, le comté d'Orford, à toutes
22 fins pratiques, ne va pas bouger. Les citoyens
23 connaissent leur bon député, Georges
24 Vaillancourt, certains en ont parlé plus tôt,
25 son bureau est à Coaticook, son satellite est à

1 Magog, il a une très grande proximité avec ses
2 électeurs.

3 Le comté d'Orford va de Coaticook à Magog, en
4 passant par Saint-Élie, Rock Forest, les trois
5 villes frontalières.

6 Un comté parallèle à la ligne américaine, et je
7 sais qu'on a un démographe ici ce soir, un comté
8 qui va de l'est à l'ouest, et on sait que... je
9 pense qu'en démographie on explique qu'il est
10 très facile sur le continent nord-américain de
11 voyager de l'est à l'ouest, mais il est beaucoup
12 plus difficile de voyager du nord au sud ou du
13 sud au nord.

14 D'ailleurs, pour venir ici ce soir, je vais
15 peut-être me répéter tantôt, mais il y a un
16 journaliste qui est de Stanstead, vous pourrez
17 le faire témoigner, c'est 80 kilomètres, c'est
18 une heure et quart, une heure et demie par beau
19 temps, imaginez-vous l'hiver. Oubliez la
20 proximité avec le député, oubliez ça
21 complètement, il faut traverser le parc du Mont-
22 Orford par le côté ouest sur le côté est pour
23 venir ici.

24 Alors, ce que je disais, c'est qu'on avait un
25 comté horizontal et maintenant on aurait un

1 comté vertical. On va partir de la ligne
2 américaine et on va se rendre pas mal loin, pas
3 loin de l'autoroute 20, finalement, et un comté
4 qui n'a aucune logique sociologique.
5 Le quatrième point. De 1989 à aujourd'hui, nous
6 avons des changements... nous allons de
7 changement en changement. Coaticook est sortie
8 du comté d'Orford, Saint-Élie, Rock Forest sont
9 sorties éventuellement, le comté s'enrichit de
10 Mansonville, Austin, Bonsecours.
11 Dans le cas de Mansonville et de Pottton qui vont
12 finir dans le comté d'Orford, il y avait une
13 très grande logique. J'ai approuvé à ce moment-
14 là parce qu'il regroupait une même MRC alentour
15 du lac Memphrémagog, il y avait une très grande
16 logique.
17 On a sorti Rock Forest du comté d'Orford, là
18 aussi il y avait une certaine logique, ces gens-
19 là avaient un très grand sens de l'appartenance
20 avec Sherbrooke.
21 Quand on a commencé à traverser l'autoroute des
22 Cantons-de-l'Est, c'est là que la logique est
23 disparue -- une dame nous l'a dit tantôt -- et
24 là, cette logique-là, là elle n'existe plus
25 pantoute quand on monte jusqu'à... jusqu'à

1 Valcourt, finalement.
2 Et que je comprends que le but de l'exercice,
3 vous devez arriver avec des résultats en nombre
4 d'électeurs et c'est... une des façons que vous
5 y êtes arrivé, ce n'est certainement pas la
6 meilleure.
7 Le cinquième point. Et maintenant, en 2015, nous
8 pourrons voyager à Valcourt et à Racine, c'est
9 de toute beauté, c'est un beau coin de pays,
10 c'est du bien bon monde, je les aime beaucoup.
11 Mais ce midi, dans un restaurant à Magog, je me
12 suis avisé à demander à des voisins de tables
13 s'ils savaient où est-ce qu'était Maricourt. Sur
14 une quinzaine, une vingtaine de personnes dans
15 le restaurant, un bon nombre pensait que c'était
16 dans la région de Trois-Rivières, d'autres nous
17 disaient : oui, peut-être que c'est dans
18 l'Outaouais.
19 Alors, à Magog, on les aime bien les gens de
20 Maricourt, mais on ne les connaît pas. Et puis
21 si vous demandez ce soir à Maricourt : où est
22 Ogden, bien ils vont vous dire qu'ils ne le
23 savent pas non plus, ils vont penser que c'est
24 en Gaspésie probablement, alors que c'est dans
25 le comté d'Orford.

1 Or, le sens de l'appartenance sociologique il
2 n'est pas là et je peux le démontrer pendant des
3 heures et des heures.
4 Et, je l'ai dit, il est plus facile, et c'est
5 important pour les citoyens, pour les
6 «influenceurs» qui veulent voir leur député,
7 pour le député lui-même, de pouvoir voyager
8 relativement rapidement. Il était facile de
9 voyager de Coaticook à Austin, mais il sera
10 compliqué de voyager de Valcourt à Stanstead,
11 par exemple.
12 Le sixième point, les inconvénients.
13 Évidemment, vous les avez tous entendus :
14 l'éloignement, l'éloignement d'un bout à l'autre
15 de la circonscription. Et il y a un journaliste
16 de Stanstead tantôt qui me disait : Est-ce que
17 tu sais d'où le mot circonscription vient? Ça
18 vient de l'anglais du mot «riding», les gens
19 étaient capables de «rider», d'aller à cheval,
20 bien là, il n'y a pas grand monde qui vont
21 «rider» de Valcourt à Stanstead!
22 Alors, je remercie le journaliste, là, qui m'a
23 permis de faire le «finfin» ici ce soir, là, ils
24 sont plus éduqués que nous, évidemment, ces
25 gens-là.

1 On ne sera pas la même MRC, on ne sera pas dans
2 le même hôpital, on ne sera pas dans la même
3 régie de police, on ne sera pas sur le même lac,
4 on n'a pas la même histoire, on n'a pas la même
5 économie. Le sociologue qui est à la table doit
6 se sentir un peu mal à l'aise devant tout ça.
7 Alors, messieurs, dame, je suis... je suis
8 impressionné et je vous rends encore un grand
9 hommage, vous êtes des gens importants pour
10 garder les grands équilibres de notre
11 démocratie, c'est un métier compliqué, je le
12 comprends, mais franchement, le nord du futur
13 comté d'Orford, j'ai de la misère à voir comment
14 tout ça peut se réaliser avec grande
15 satisfaction.

16 Messieurs, dame, merci infiniment.

17 **Me LUCIE Fiset, présidente :**

18 Merci, monsieur Benoit.

19 - - - - -

20 **APPLAUDISSEMENTS**

21 - - - - -

22 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

23 Je peux simplement dire que j'ai quand même
24 apprécié vos capacités d'analyses sociologiques,
25 j'ai bien entendu vos propos, je vous en

1 **M. JEAN-YVES DUROCHER :**

2 Mon nom est Jean-Yves Durocher, je suis de
3 Stanstead, donc dans le comté d'Orford.

4 Quand je suis déménagé dans cette région, Robert
5 était... non, tu étais encore (inaudible).
6 Oublions le lien de parenté que ma femme a avec
7 monsieur Benoit, s'il vous plaît.

8 Le comté historique d'Orford c'est le comté de
9 Stanstead qui prédate la confédération et, par
10 exemple, entre Stanstead les liens les plus...
11 les plus évidents qu'il y avait au début de la
12 colonie étaient entre Stanstead et Coaticook,
13 tellement que le député Julius Child, par
14 exemple, demeurait à Stanstead, sa famille était
15 à Stanstead, mais son commerce était à
16 Coaticook. Dans le temps de Robert, bien,
17 Coaticook faisait partie de ce comté-là.

18 Ça serait peut-être une idée de regarder...
19 parce que quand on regarde le comté de Saint-
20 François, là, ça, banlieue de Sherbrooke d'un
21 côté, ce qu'avait le comté d'Orford un moment
22 donné, là, quand il avait Saint-Élie, puis
23 surtout Rock Forest.

24 Ça, c'est Saint-François qui est finalement
25 partie du problème et qui réglerait l'axe de la

1 243 qui... l'été, là, quand on voit les
2 montagnes, c'est superbe, mais ça n'a rien à
3 voir avec le comté d'Orford.
4 Je tiens à préciser, cependant, que le tissu
5 industriel de Magog est aussi diversifié que
6 celui de Richmond, par exemple, donc ce n'est
7 pas vraiment cette image de... du comté d'Orford
8 comme étant une sorte de paradis «waltdisneyen»
9 de la villégiature, ce n'est pas exactement la
10 réalité.
11 Moi, la suggestion que je vous ferais, ça serait
12 de regarder, de remettre... de remettre
13 Coaticook à l'intérieur du comté de... donc, ça,
14 ça veut dire Stanstead-Est, Coaticook, je
15 laisserais Waterville qui s'en... Compton,
16 jusqu'à Compton, et je laisserais Waterville
17 dans le comté de Saint-François.
18 Je sais que je suis en train de refaire
19 fonctionner les ordinateurs de votre Commission
20 à 4000 %, mais je crois qu'au niveau du
21 nombre... c'est qu'historiquement, et je pense
22 que monsieur Courville le sait, il y a une
23 réalité, il y a -- au niveau de la population
24 anglophone, il faut que vous compreniez que le
25 Stanstead Journal, ça, ça existe depuis 1845.

1 Donc, Child était, à un moment donné, député
2 chez nous...

3 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

4 (Inaudible).

5 **M. JEAN-YVES DUROCHER :**

6 ... cette immigration n'est pas exacte...

7 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

8 (Inaudible).

9 **M. JEAN-YVES DUROCHER :**

10 ... est une immigration qui est...

11 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

12 Je comprends.

13 **M. JEAN-YVES DUROCHER :**

14 ... loyaliste, post-révolutionnaire dans de
15 nombreux cas, ça n'est pas du tout la même
16 mentalité qu'ont, par exemple, les autres
17 anglophones loyalistes. Et ça, ça va justement
18 de Mansonville, ce qui est tout le long de la
19 frontière, jusqu'au lac, finalement, jusqu'au
20 lac Champlain, ce n'est pas la même réalité
21 qu'on va trouver un peu plus loin.

22 Moi, ce que j'ai peur dans ce comté-là pour mes
23 lecteurs, c'est qu'ils vont complètement -- je
24 ne sais pas où ils s'en vont, là. Parce que les
25 électeurs anglophones, dans le coin ici au nord

1 de l'autoroute, il n'y en a pas des tonnes, le
2 gros lieu ça va être Melbourne, là, qui est une
3 petit banlieue de Richmond, finalement, parce
4 qu'après ça, à ce que je sache, Bury et
5 compagnie, là, ça reste toujours dans... ça
6 reste toujours dans Richmond.

7 Il y a cette... cette incompréhension-là. Moi,
8 je crois que le comté était plus balancé dans le
9 temps où il y avait Coaticook...

10 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

11 Hum hum.

12 **M. JEAN-YVES DUROCHER :**

13 ... Compton qui étaient là.

14 Est-ce que tu avais Waterville dans ce temps-là,
15 Robert?

16 **M. ROBERT BENOIT :**

17 Non.

18 **M. JEAN-YVES DUROCHER :**

19 Non, hein. Et en enlevant, naturellement, Rock
20 Forest et Saint-Élie, là, on est dans... on est
21 dans le délire, ces gens-là c'est Sherbrooke,
22 point final à la ligne!

23 C'était ma petite contribution et je vais
24 retourner prendre des notes en arrière, si vous
25 me le permettez, Madame la présidente.

1 niveau de population, sauf que le territoire est
2 un peu plus grand.

3 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

4 Hum hum.

5 **Me LUCIE FISET, présidente :**

6 Et l'idée d'avoir des comtés protégés, on en a
7 finalement sept quand on inclut le comté qui est
8 protégé les Îles-de-la-Madeleine...

9 **Me LUCIE FISET, présidente :**

10 Oui.

11 **M. JEAN-YVES DUROCHER :**

12 ... d'aller penser que René Lévesque ou qu'un
13 jour on est capable de respecter des normes, on
14 est incapable.

15 Vous êtes pris dans un cadre législatif qui est
16 imposé par l'arrêt Carter et l'arrêt Carter,
17 bien, c'était, finalement, mettre des balises à
18 des choses qui... honnêtement, il n'y a pas rien
19 qu'au Québec, là, qu'il y a des petites folies.
20 Je me suis tapé huit ans en Saskatchewan et
21 laissez-moi vous dire que quand on fait des
22 comtés là-bas, là, il y en a certains qui ont
23 des formes bizarroïdes. Mais il ne faudra pas
24 arriver dans le concept américain du
25 «gerrymandering» et on approche de ça, là, on

1 est en train d'approcher fortement du
2 «gerrymandering», de s'arranger de faire plaisir
3 à tout le monde, sauf aux gens qui devraient
4 être importants là-dedans qui sont les
5 électeurs.

6 Puis là, pour le vrai, je m'en vais en arrière.

7 **Me LUCIE FISET, présidente :**

8 Merci beaucoup.

9 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

10 Merci.

11 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

12 Oui, merci infiniment.

13 - - - - -

14 **M. BERNARD OUELLET, secrétaire :**

15 Alors, j'ai une intervention qui s'est ajoutée.

16 Alors, j'inviterais monsieur Pierre Bonneau à
17 s'avancer. Monsieur Bonneau est président de la
18 Chambre de commerce et d'industrie de la région
19 de Valcourt.

20 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

21 Valcourt.

22 - - - - -

23 **INTERVENTION DE M. PIERRE BONNEAU**

24 - - - - -

25 **M. PIERRE BONNEAU :**

1 Bonsoir.

2 **Me LUCIE FISET, présidente :**

3 Bonsoir.

4 **M. PIERRE BONNEAU :**

5 Je n'ai pas rien de préparé, c'est à
6 l'improviste comme ça, puis c'est correct?

7 **Me LUCIE FISET, présidente :**

8 Oui, pas de problème.

9 **M. PIERRE BONNEAU :**

10 C'est que c'est pour, en fait, enrichir ce que
11 tous mes collègues ont dit tantôt, les maires de
12 mon secteur et tout, c'est que... je représente
13 la Chambre de commerce, donc au point de vue
14 activités commerciales ou quoi que ce soit, dans
15 une même MRC on travaille ensemble. On a trois
16 chambres de commerce dans la MRC, puis on
17 collabore ensemble de plus en plus.

18 Ça fait que quand on va faire des démarches, on
19 fait quoi que ce soit, c'est... c'est ensemble
20 -- on a chacun nos particularités, mais il y a
21 des choses qu'on peut faire ensemble. Puis à ce
22 moment-là, le député ou quoi que ce soit, puis
23 on a besoin d'information ou quoi que ce soit,
24 c'est important qu'on ait le même.

25 Si on en a deux ou on en a trois, il faut

1 multiplier par deux ou par trois. Des fois,
2 selon le budgétaire ou selon les priorités de
3 chacun, ce n'est pas nécessairement les mêmes,
4 ça fait que c'est plus difficile à ce moment-là
5 à avancer des projets de la région. C'est un peu
6 ça que je voulais rajouter. Merci.

7 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

8 Merci beaucoup.

9 **Me LUCIE FISET, présidente :**

10 Merci à vous.

11 **M. PIERRE BONNEAU :**

12 Je donne l'appui à toute ma gang.

13 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

14 Merci.

15 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

16 Est-ce que je peux ajouter un commentaire?

17 **Me LUCIE FISET, présidente :**

18 Allez-y, monsieur Courville.

19 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

20 La présidente, enfin la DGE vous disait que vous
21 ne nous aidez pas. Moi, la dernière fois, j'y
22 étais à la carte et on a réussi à déplacer une
23 montagne, le mont Orford -- pour ceux qui
24 étaient là, vous vous souvenez -- on l'avait
25 déplacée puis on l'a remis.

1 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

2 Hum hum.

3 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

4 Vous nous demandez deux miracles de suite!

5 **UN INTERVENANT NON IDENTIFIÉ :**

6 On aime ça!

7 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

8 Oui, je le sais, je le sais que vous aimez ça!

9 **UN INTERVENANT NON IDENTIFIÉ :**

10 On aime ça de même!

11 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

12 C'est ça. On va faire nos efforts.

13 **M. JEAN-GUY DÉPÔT :**

14 Mais est-ce que je peux rajouter un mot?

15 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

16 Oui, oui.

17 **Me LUCIE Fiset, présidente :**

18 Oui.

19 - - - - -

20 **INTERVENTION DE M. JEAN-GUY DÉPÔT**

21 - - - - -

22 **M. JEAN-GUY DÉPÔT :**

23 Moi, je suis content de cette consultation-là.

24 Quand je suis venu ici, là, j'étais un peu mal

25 à l'aise, puis tantôt (inaudible)...

1 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

2 Hum.

3 **M. JEAN-GUY DÉPÔT :**

4 ... il ne veut pas de nous autres, on va rester
5 chez nous. Ce n'est pas ça que j'ai dit.

6 **Me LUCIE FISET, présidente :**

7 Non.

8 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

9 Non, non.

10 **M. JEAN-GUY DÉPÔT :**

11 Mais ce qui arrive... ce qui risque d'arriver
12 (inaudible), ce qui risque d'arriver, c'est que
13 dans la municipalité (inaudible) qui est faite
14 en longueur, moi je demeure dans le nord, puis
15 c'est le sud qui décide, O.K.? Je ne suis pas
16 heureux dans le nord, moi, là, mon vote il ne
17 vaut rien.

18 Mais là, il risquait d'arriver ici, puis on a un
19 consensus, il risquait d'arriver que la MRC
20 Memphrémagog, qui est (inaudible) du comté, de
21 la circonscription d'Orford...

22 **Me LUCIE FISET, présidente :**

23 Oui.

24 **M. JEAN-GUY DÉPÔT :**

25 ... c'est (inaudible), puis eux autres, ici,

1 travaille dans la même MRC qui est le Val-Saint-
2 François, puis on a des projets communs, mais
3 avec deux (inaudible), ce n'est pas toujours
4 évident.

5 **Me LUCIE FISET, présidente :**

6 Vous rejoignez madame.

7 **M. PIERRE BONNEAU :**

8 Oui. Merci.

9 **Me LUCIE FISET, présidente :**

10 Merci bien.

11 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

12 Merci.

13 **Me LUCIE FISET, présidente :**

14 Est-ce que ça met fin...

15 **M. BERNARD OUELLET, secrétaire :**

16 Ça complète...

17 **Me LUCIE FISET, présidente :**

18 ... aux interventions?

19 **M. BERNARD OUELLET, secrétaire :**

20 ... les interventions, Madame la présidente,
21 oui.

22 - - - - -

23 **Me LUCIE FISET, présidente :**

24 Un grand merci à tout le monde, vraiment très
25 apprécié, puis soyez assurés effectivement qu'on

